

# CPR FOCUS INFLATION

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE  
FCP de droit français

---

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

ur  
o  
s  
e  
c



# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Sommaire

Pages

|                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Compte rendu d'activité</b>                                                           | <b>3</b>  |
| <b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>                                            | <b>20</b> |
| <b>Informations spécifiques</b>                                                          | <b>21</b> |
| <b>Informations réglementaires</b>                                                       | <b>22</b> |
| <b>Certification du Commissaire aux comptes</b>                                          | <b>29</b> |
| <b>Comptes annuels</b>                                                                   | <b>34</b> |
| Bilan Actif                                                                              | 35        |
| Bilan Passif                                                                             | 36        |
| Compte de résultat                                                                       | 37        |
| <b>Annexes aux comptes annuels</b>                                                       | <b>39</b> |
| Informations générales                                                                   | 40        |
| Evolution des capitaux propres et passifs de financement                                 | 48        |
| Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés | 51        |
| Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat                          | 57        |
| Inventaire des actifs et passifs                                                         | 66        |
| <b>Annexe(s)</b>                                                                         | <b>71</b> |
| Caractéristiques de l'OPC                                                                | 72        |
| <b>Informations complémentaires suisses</b>                                              | <b>84</b> |
| Informations destinées aux investisseurs suisses                                         | 85        |
| Publication                                                                              | 86        |
| Total expense ratio                                                                      | 87        |

## Compte rendu d'activité

Janvier 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers En janvier, en termes d'activité en zone euro, le PMI Manufacturier augmente à 46.1 en janvier contre 45.1 le mois précédent. A l'inverse, l'indice PMI pour le secteur des services recule légèrement à 51.4 contre 51.6 le mois précédent, en ligne avec les prévisions. La France se contracte à 48.9 contre 49.3 le mois précédent impacté par un affaiblissement de la demande intérieure et une incertitude politique persistante tandis que l'Allemagne affiche une progression à 52.5 contre 51.2 le mois précédent. Les chiffres de l'inflation en zone euro, ont été publiés en hausse à 2.4% sur le mois de décembre contre 2.2% le mois précédent. Cette augmentation est principalement due aux services, dont le taux annuel est passé de 3.9% à 4.0%. Malgré cette progression, les banquiers centraux estiment que l'inflation globale est sous contrôle, d'autant plus que l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, demeure stable à 2.7% depuis plusieurs mois. Ces derniers indicateurs publiés ont ainsi conforté la BCE dans sa décision de réduire en janvier une nouvelle fois ses taux directeurs de 25 points de base (pdb), portant le taux de la facilité de dépôt à 2.75%. La dynamique de désinflation et la stabilité de l'inflation sous-jacente autour de l'objectif des 2% rassurent la banque centrale qui estime pouvoir l'atteindre à moyen terme. Les craintes de Christine Lagarde sur l'inflation s'étant atténuées, sa priorité se tourne davantage vers la croissance économique. Désormais, les marchés estiment de nouvelles baisses de taux de l'ordre de 75 pdb au total sur l'année, ce qui porterait le taux de dépôt à 2%. Outre-Atlantique, concernant l'activité économique, le PMI Manufacturier passe en territoire positif avec 50.1, en augmentation par rapport au mois précédent (49.4). Cette amélioration résulte principalement d'une augmentation de la production industrielle et d'un marché de l'emploi solide, marqué par une baisse du taux de chômage de 0.1%. En revanche, le secteur des services chute à 52.8 contre 56.8 le mois précédent alors que les attentes anticipaient une baisse plus modérée (56.5). La croissance américaine affiche une progression annuelle de 2.3% au quatrième trimestre 2024, contre 3.1% le mois précédent et en deçà des prévisions qui tablaient sur 2.6%. En janvier, l'inflation américaine augmente également passant de 2.7% à 2.9%, conformément aux prévisions. Toutefois, l'inflation sous-jacente est plus rassurante avec un ralentissement passant à 3.2% contre 3.3% le mois précédent. Au regard de ces chiffres et malgré les pressions du nouveau président Donald Trump pour baisser les taux, la FED a décidé de maintenir ses niveaux de taux inchangés. Jerome Powell souligne l'importance de l'indépendance de la banque centrale américaine et se concentre davantage sur les données récentes qui montrent une inflation encore bien au-dessus de la cible des 2% et une croissance solide mais plus faible que prévu. Bien que la tendance actuelle suggère un ralentissement des baisses de taux en 2025, la FED reste confiante sur le retour de l'inflation autour de 2%. Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux d'intérêt. On observe des hausses de taux en Zone Euro avec le Bund allemand qui finit le mois à 2.46% (+10 pdb). Le taux 10 ans français termine à 3.20% (+1 pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.55% (+3 pdb) et 3.07% (+2 pdb). A l'inverse, on observe une légère baisse des taux aux Etats-Unis avec le taux à 10 ans qui termine le mois de janvier à 4.54%, soit -3 pdb par rapport au mois précédent et qui a atteint un pic à 4.79% à la mi-janvier. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est en hausse de 1.77% à 1.88% fin janvier. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en hausse de 2.34% à 2.43% fin janvier. Le pétrole WTI est en hausse sur janvier de 71.7\$ à 72.5\$ le baril. L'or progresse sur le mois de 2666 \$ à 2835 \$. Enfin, le dollar se stabilise sur le mois autour de 1.035 contre euro. Perspectives pour le mois suivant Les dernières données économiques montrent des signes de divergence entre l'Europe et les US, entraînant un repricing des attentes des futures baisses de taux banques centrales. La BCE et la FED vont assouplir dans les prochains mois leur politique monétaire, et l'ampleur restera dictée en fonction de ces données macro-économiques. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II et des événements politiques en France et en Allemagne. Positions CPR Focus Inflation est légèrement sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début février 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.17 (4,18 sur les breakeven US et 4.99 sur les breakeven Euro) contre 8.82 pour l'indice de référence (4,02 sur les breakeven US et 4,80 sur les breakeven Euro)."

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Février 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers. En février, les relations entre les États-Unis et l'Europe ont été mises à rude épreuve en raison des discussions sur la guerre en Ukraine. Les États-Unis, sous l'administration Trump, ont exprimé leur réticence à continuer de financer l'Ukraine dans ce conflit, incitant les Européens à prendre une position plus autonome. Washington a même proposé une résolution à l'ONU, soutenue par la Russie et la Chine, appelant à une "paix rapide" en Ukraine, marquant un changement significatif par rapport à leur position antérieure de soutien inconditionnel à Kiev. Cette nouvelle approche américaine pousse l'Ukraine à envisager des négociations avec la Russie, potentiellement au prix de concessions territoriales et de ressources, ce qui a suscité des inquiétudes et des tensions parmi les alliés européens. Parallèlement, le président américain, Donald Trump, a continué de mettre en œuvre son programme en menaçant d'imposer des tarifs de 25% sur les biens en provenance d'Europe. Le mois de février a également été marqué par les élections législatives en Allemagne, où le parti conservateur a remporté les élections, tandis que le parti d'extrême-droite a obtenu un score record. Concernant l'activité économique en zone euro, l'indice PMI manufacturier continue de rebondir, atteignant 47,3 en février contre 46,6 le mois précédent. Les difficultés de la France continuent de peser sur l'ensemble de la zone euro, impactée par l'instabilité politique et la menace des droits de douane des États-Unis. En France, l'indice PMI des services a chuté à son niveau le plus bas depuis 17 mois, passant de 48,2 le mois précédent à 44,5. Concernant l'activité américaine, le PMI Manufacturier a grimpé à 52,7 en février, en nette augmentation par rapport au mois précédent (51,2) et supérieur aux attentes (51,6). Il s'agit du niveau le plus haut depuis juin 2022, montrant des signes de reprise dans le secteur. La production industrielle a été stimulée par des entreprises cherchant à renforcer leurs stocks en anticipation des hausses de prix et des difficultés d'approvisionnement dues aux nouveaux droits de douane. En zone euro, l'inflation de février s'affiche à +2,4% en rythme annuel (en baisse par rapport aux 2,5% de janvier) et l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation, s'est établie à 2,6% en février, en baisse par rapport aux 2,7% de janvier, après avoir stagné pendant cinq mois. Les principales contributions à l'inflation annuelle de la zone euro provenaient des services (+3,7%), suivis de l'alimentation, alcool et tabac (+2,7%), des biens industriels non énergétiques (+0,6%) et de l'énergie (+0,2%). Ce ralentissement conforte les anticipations de baisses de taux du marché. Outre-Atlantique, l'inflation a également augmenté à 3,0% sur un an en janvier, contre 2,9% en décembre, alors que les économistes prévoyaient un ralentissement. Cette hausse continue des prix à la consommation, attribuée par le président Donald Trump aux politiques de son prédécesseur, Joe Biden, marque le quatrième mois consécutif d'accélération. L'inflation sous-jacente a également augmenté à 3,3% sur un an. L'inflation sur un an a légèrement ralenti en février, passant de 2,5% en janvier à 2,4%, ce qui est légèrement supérieur aux attentes du marché. À la vue des indicateurs économiques, la FED ne devrait pas modifier ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion du 19 mars. L'inflation, qui s'élève à 3% en janvier, reste au-dessus de l'objectif de 2%, tandis que le marché de l'emploi demeure robuste. Jerome Powell, président de la Banque centrale américaine, a déclaré que tant que l'économie restait solide et que l'inflation ne se rapprochait pas durablement de 2%, la politique monétaire restera restrictive. Les marchés financiers anticipent une possible réduction des taux plus tard en 2025, mais pas avant l'été, en fonction de l'évolution des données économiques. Les tarifs douaniers imposés par Trump sur les importations en provenance du Mexique et du Canada ajoutent une couche de complexité aux décisions de la FED, qui pourrait réagir aux implications économiques plus larges de ces mesures. Du côté européen, les marchés s'attendent à une prochaine baisse de taux de la BCE de 25 bps début mars. Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux. On observe une baisse des taux aux États-Unis avec le taux à 10 ans qui termine le mois de janvier à 4,24%, soit -30 pdb par rapport au mois précédent. De même pour les taux courts avec le taux à 2 ans à 4,02% (-18 pdb). En zone euro, le Bund allemand termine le mois à 2,44% (-2 pdb). Le taux à 10 ans français clôture à 3,16% (-4 pdb), tandis que les taux italien et espagnol s'établissent respectivement à 3,50% (-5 pdb) et 3,11% (+4 pdb). Les taux à court terme ont baissé plus fortement, avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 2,04% (-6 pdb) et le taux français à 2,15% (-12 pdb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund? 10 ans est en baisse de 1,88% à 1,78% fin février. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en baisse de 2,43% à 2,37% fin février. Le pétrole WTI est en baisse sur février de 72,0\$ à 69,8\$ le baril. L'or progresse sur le mois de 2835\$ à 2848\$. Enfin, le dollar se stabilise sur le mois autour de 1,037 contre euro. Perspectives pour le mois suivant Les dernières données économiques montrent des signes de divergence entre l'Europe et les US, entraînant un repricing des attentes des futures baisses de taux banques centrales. La BCE et la FED vont assouplir dans les prochains mois leur politique monétaire, et l'ampleur restera dictée en fonction de ces données macro-économiques. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro et aux US, dans un

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II et des événements politiques en France et en Allemagne. PositionsCPR Focus Inflation est légèrement sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début mars 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.34 (4,26 sur les breakeven US et 5.08 sur les breakeven Euro) contre 8.82 pour l'indice de référence (4,02 sur les breakeven US et 4,78 sur les breakeven Euro)."

## Mars 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers. Le mois de mars a été riche en événements avec des implications considérables à court et à moyen terme d'un point de vue économique en Europe et aux États-Unis. Début mars, l'Allemagne a convenu d'une expansion fiscale historique comprenant un fonds d'investissement de 500 milliards d'euros (à dépenser sur 10 ans) et une réforme du frein à l'endettement pour stimuler l'investissement public et les dépenses de défense. Cela a provoqué une forte hausse des rendements du Bund (principalement sur le 10 ans et plus) et la courbe s'est pentifiée pour refléter les perspectives sans précédent d'assouplissement budgétaire en Allemagne. L'annonce de la BCE, qui a réduit ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base, portant le taux de la facilité de dépôt à 2.50%, a eu peu d'impact pour calmer la volatilité des marchés obligataires. Le second événement a été l'augmentation de la probabilité d'un risque de baisse de la croissance américaine dans le contexte de l'instauration de droits de douane. Le discours du marché est rapidement passé de l'exceptionnalisme américain (fortes dépenses budgétaires, investissements importants, gains de productivité, effet de richesse positif) aux craintes de récession. L'abaissement de la croissance du PIB et le relèvement des projections d'inflation ont laissé entrevoir une forte évolution vers un scénario de stagflation. Cela a déclenché un stress de marché au cours de la deuxième semaine de mars, d'abord sur les marchés américains, mais aussi sur les marchés européens. Cette inquiétude est également partagée par la FED qui considère que l'incertitude économique américaine est « inhabituellement élevée ». Pour ces raisons, Jerome Powell, le président de la FED, a décidé de maintenir inchangés ses niveaux de taux. Il souligne une inflation encore élevée, bien au-dessus de la cible envisagée des 2% et ajoute que les nouvelles mesures tarifaires pourraient freiner les progrès réalisés sur l'inflation. Les prévisions de la FED pour l'économie américaine illustrent bien ce revirement de situation avec des perspectives de croissance revues à la baisse. Les anticipations visent désormais une croissance du PIB en 2025 à +1.7% contre 2.1% auparavant et une accélération de l'inflation à 2.7% (2.5% auparavant). Malgré cela, les responsables de la FED prévoient toujours deux nouvelles baisses de taux de 25 pbb d'ici la fin de l'année. Concernant l'évolution des prix, en Zone Euro, la dynamique de désinflation autour de l'objectif des 2% rassure la banque centrale qui estime pouvoir l'atteindre à moyen terme. Les derniers chiffres de l'inflation en Zone Euro vont d'ailleurs dans ce sens avec un taux d'inflation à 2.3% sur le mois de février, en recul par rapport au mois précédent (2.5%). Cette tendance confirme que l'inflation globale est sous contrôle, d'autant plus que l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie diminue à 2.6% contre 2.7% le mois précédent. Néanmoins, les récents chiffres d'inflation US montrent quelques signaux positifs avec un recul de l'inflation qui passe de 3% à 2.8%, inférieure aux prévisions (2.9%). Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux d'intérêt. Aux États-Unis, le taux à 10 ans reste stable à 4.21% sur le mois de mars. L'inquiétude des investisseurs américains se manifeste par une baisse des taux à court terme avec le taux à 2 ans qui termine le mois à 3.88%, soit -11 pbb par rapport au mois précédent. A l'inverse, on observe des hausses de taux en Zone Euro avec le Bund allemand qui finit le mois à 2.74% (+34 pbb). Le taux 10 ans français termine à 3.45% (+31 pbb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.87% (+33 pbb) et 3.37% (+33 pbb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est en hausse de 1.78% à 1.94% fin mars. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en stable à 2.37% fin mars. Le pétrole WTI est en hausse sur mars de 69.4\$ à 71.5\$ le baril. L'or progresse sur le mois de 2876 \$ à 3150 \$. Enfin, le dollar baisse fortement sur le mois de 1.037 à 1.082 contre euro. Perspectives pour le mois suivant Les dernières données économiques montrent des signes de divergence entre l'Europe et les US, entraînant un repricing des attentes des futures baisses de taux banques centrales. La BCE et la FED vont assouplir dans les prochains mois leur politique monétaire, et l'ampleur restera dictée en fonction de ces données macro-économiques. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro et aux US, dans un environnement qui restera très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II et des

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

événements politiques en France et en Allemagne. Positions CPR Focus Inflation est légèrement sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début avril 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.78 (4,50 sur les breakeven US et 5.28 sur les breakeven Euro) contre 8.66 pour l'indice de référence (3.95 sur les breakeven US et 4,71 sur les breakeven Euro)."

## Avril 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers En avril le président américain Donald Trump a annoncé, lors du «Liberation Day», l'instauration de droits de douane sur les importations en provenance de plusieurs partenaires économiques importants. L'incertitude liée à ces décisions unilatérales est significative et s'est accompagnée d'une forte volatilité dans un contexte d'escalade de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, dont les droits de douane ont été considérablement augmentés. En réponse, Pékin a annoncé qu'il porterait de manière réciproque ses droits de douane sur les produits américains à 125%. Cette escalade a eu des répercussions immédiates sur les indicateurs économiques américains. Aux États-Unis les indices des directeurs d'achat (PMI) ont révélé une contraction de l'activité manufacturière, avec un PMI américain tombant à 48,5, son niveau le plus bas en cinq mois. En parallèle, la Chine a enregistré une détérioration plus marquée de son activité manufacturière (contraction du PMI à 44,8). Les économistes estiment que ces tensions ont conduit à une réduction sensible des échanges entre les deux pays, notamment l'automobile et l'électronique, secteurs clés de l'économie américaine. Confrontées à des coûts d'importation plus élevés, les entreprises américaines hésitent à investir et font preuve d'attentisme. Les prévisions de croissance du PIB américain pour 2025 ont été révisées à la baisse, passant de 2,1% à 1,7%, sous l'effet conjugué de la diminution des importations (-4,8 points de pourcentage du PIB) et du restockage des entreprises en prévision des hausses de prix consécutives aux nouveaux droits de douane. Même si des signes de ralentissement sont anticipés, le marché du travail américain demeure pour le moment relativement solide, avec la création de 177 000 emplois en avril et un taux de chômage stable à 4,2%. En avril, l'inflation publiée de mars s'inscrit en décélération à +2.4% (contre +2.8% le mois précédent), et l'inflation sous-jacente s'affiche à +2.8% sur un an. Dans cet environnement incertain, la Réserve fédérale américaine s'est réunie à huit clos au début du mois et a décidé de maintenir ses taux d'intérêt stables, malgré la pression exercée par le président américain en faveur d'une baisse des taux. Le marché anticipe aujourd'hui une première baisse des taux en juillet 2025. En zone euro, la BCE se montre rassurée par la dynamique de désinflation. Elle estime qu'elle pourra atteindre son objectif d'inflation de 2 % à moyen terme. Les derniers chiffres en zone euro vont d'ailleurs dans ce sens, avec un taux d'inflation à 2,2 % en avril, stable par rapport au mois précédent. Cette stabilité est principalement due à une baisse des prix de l'énergie qui ont chuté sur un an, tandis que les prix des services ont augmenté, contribuant à une inflation sous-jacente qui a également progressé. La Banque centrale européenne (BCE) a donc décidé de réduire son principal taux directeur de 25 points de base, portant le taux de la facilité de dépôt à 2,25 %. Cette décision marque la septième baisse de taux depuis juin 2024. Cependant, les incertitudes liées aux droits de douanes américains pourraient influencer les perspectives économiques de la zone euro. Les effets pourraient également se répercuter sur les chaînes d'approvisionnement et les coûts afférents, affectant au final la croissance économique. En avril, le PMI manufacturier de la zone euro a enregistré sa plus forte hausse en trois ans, atteignant 49, contre 48,6 en mars, ce qui représente le niveau le plus élevé depuis 32 mois. Bien que ce chiffre indique une amélioration, il demeure en dessous de la barre des 50, signalant une tendance de contraction. Cela alimente les inquiétudes concernant une stagnation persistante dans la zone euro, en accord avec les prévisions des analystes qui soulignent la fragilité de la reprise économique. L'impact des droits de douanes s'est fait ressentir principalement sur les taux courts des deux côtés de l'Atlantique et de manière plus marquée sur toute la courbe en zone Euro. Aux États-Unis, le taux d'intérêt à 10 ans est resté stable à 4,16 % (-4 pnb) pour le mois d'avril. L'inquiétude des investisseurs américains a pris forme avec une baisse du taux à 2 ans qui termine le mois à 3,60 %, soit -28 pnb par rapport au mois précédent. Dans la même logique mais de manière plus conséquente, on observe un mouvement de baisse de taux en Zone Euro où le Bund allemand finit le mois à 2.44% (-29 pnb). Le taux 10 ans français termine à 3.17% (-29 pnb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.56% (-30 pnb) et 3.11% (-26 pnb). Les taux courts sont les plus sensibles avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 1.68% (-36pnb) et le taux français à 1.85% (-35pnb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est en baisse de 1.94% à 1.76% fin avril. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en baisse de 2.37% à 2.24% fin avril. Le pétrole WTI est en baisse sur avril de 70.9\$ à 58.2\$ le baril. L'or progresse sur le mois de

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

3150 \$ à 3319 \$. Enfin, le dollar baisse fortement sur le mois de 1.082 à 1.133 contre euro. Perspectives pour le mois suivant L'incertitude augmente avec la politique américaine autour des droits de douane, entraînant une volatilité économique et financière plus élevée. Les banques centrales BCE et FED affichent leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE continue de baisser ses taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Pour la Fed, la situation est moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro mais semble plus tenace aux US. L'environnement devrait rester très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes et les possibles représailles des pays touchés. PositionsCPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index).Début mai 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.72 (4,40 sur les breakeven US et 5.33 sur les breakeven Euro) contre 8.57 pour l'indice de référence (3.90 sur les breakeven US et 4,67 sur les breakeven Euro)."

## Mai 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers. Le mois de mai a vu une évolution significative de marché vers un environnement favorable au risque, alimenté par des développements positifs concernant la désescalade des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, et de revenir presque entièrement à un scénario de base sans récession. Toutefois, la volatilité politique actuelle aux États-Unis continue de dominer l'actualité, certains droits de douane sectoriels, tels que ceux sur les automobiles, étant toujours en vigueur. Récemment, l'annonce d'un droit de douane de 50 % sur les exportations européennes vers les États-Unis a été rapidement suivie d'une pause. Le mois a été marqué par un ralentissement de l'inflation dans la zone euro, qui s'est établie à 1,9%, en dessous de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Cette baisse renforce les attentes d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, avec une réduction de 25 points de base presque entièrement anticipée lors de la prochaine réunion de la BCE. Pendant ce temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a montré des signes de stabilisation, atteignant 49,4 en mai, contre 49 en avril. Enfin, les prévisions de croissance du PIB pour la zone euro ont maintenant été révisées à la hausse, avec une augmentation projetée de 0,8% en 2025. La solidité du marché du travail, avec un taux de chômage à un niveau historiquement bas de 6,3 %, pourrait également stimuler la consommation, contribuant à soutenir la croissance économique. De l'autre côté de l'Atlantique, les perspectives sont préoccupantes, car les prévisions de croissance du PIB américain en 2025 ont été abaissées de 1,7 % à 1,6 %. Cependant, le marché du travail s'avère être étonnamment robuste. Cette résilience sur le marché du travail pourrait retarder les baisses de taux d'intérêt anticipées par la Réserve fédérale, tandis que les risques associés à l'économie et à l'inflation sont étroitement liés aux développements des politiques commerciales de Donald Trump. L'inflation américaine en avril s'est affichée en ralentissement à +2.3% en rythme annuel (versus +2.4% en mars), avec une inflation sous-jacente stable à +2.8%.Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux. Aux États-Unis, le taux à 10 ans a augmenté de 24 pbs pour atteindre 4,40% sur le mois de mai. Le taux 2 ans a également augmenté et termine le mois à 3,90 %, soit +30 pdb par rapport au mois précédent. A l'inverse, en zone euro, on observe une stabilisation des taux sur le mois de mai. Le Bund allemand finit le mois à 2.5% (+6 pdb). Le taux 10 ans français termine à 3.16% (-1pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.48% (-8 pdb) et 3.01% (-2pdb).Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est en baisse de 1.76% à 1.69% fin mai. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en hausse de 2.24% à 2.33% fin mai. Le pétrole WTI est en hausse sur mai de 57.6\$ à 60.8\$ le baril. L'or baisse sur le mois de 3348 \$ à 3315 \$. Enfin, le dollar baisse sur le mois de 1.133 à 1.135 contre euro. Perspectives pour le mois suivant L'incertitude reste élevée autour de la politique américaine des droits de douane, entraînant une volatilité économique et financière plus élevée. Les banques centrales BCE et FED affichent leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE continue de baisser ses taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Pour la Fed, la situation est moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro mais semble plus tenace aux US. L'environnement devrait rester très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes et les possibles représailles des pays touchés. Positions CPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début juin 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.49 (4,27 sur les breakeven US et 5.22 sur les breakeven Euro) contre 8.50 pour l'indice de référence (3.86 sur les breakeven US et 4,64 sur les breakeven Euro)."

## Juin 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers. Le mois de juin a été marqué par des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, opposant l'Iran, Israël et les États-Unis au sujet du programme nucléaire iranien. Au début du mois, Israël a lancé une opération militaire contre l'Iran visant à détruire ses sites de recherche nucléaire, opération soutenue par les États-Unis. Ce conflit a immédiatement touché le secteur de l'énergie en raison des craintes sur un possible blocage du détroit d'Ormuz, provoquant en particulier une hausse de plus de 10% du prix du pétrole. Au regard des tensions géopolitiques mondiales, les membres de l'OTAN, à l'exception de l'Espagne, ont fait part de leur volonté d'augmenter leur budget alloué à la défense à 5 % du PIB, sous la pression du président américain. Cette augmentation du budget alloué à la défense suscite des inquiétudes parmi les pays membres de l'alliance, compte tenu de leur situation économique actuelle. En zone euro, l'inflation a rebondi en juin, passant de 1,9% en mai à 2%, conformément aux attentes du marché. L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation, s'est maintenue à 2,3%. Ces chiffres restent alignés avec l'objectif de la Banque Centrale Européenne (BCE), qui vise à maintenir l'inflation autour de 2%, et devraient la conforter dans sa politique de baisse des taux engagée depuis juin 2024. Elle a d'ailleurs de nouveau baissé ses taux directeurs de 25pbs en début de mois. Concernant l'activité, l'indice PMI de la zone euro ressort à 49,5 en juin, en légère hausse par rapport à mai. Pour la première fois en trois ans, les commandes dans l'industrie se stabilisent, mais l'activité reste néanmoins en territoire de contraction. Dans le même temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a baissé à 50,8 en juin, contre 51.5 en mai, au plus bas depuis 3 mois. Aux États-Unis, l'inflation a de nouveau surpris en dessous des attentes. L'indice des prix à la consommation de mai est ressorti à 2,4%, un rythme moins élevé que le consensus de 2,5%, après une augmentation de 2,3% en avril. Du côté de l'activité, le secteur manufacturier américain a accéléré en juin : l'indice PMI s'établit à 52,9 contre 52 en mai, au plus haut depuis mai 2022. La production s'est accrue pour la première fois depuis février et les nouvelles commandes ont augmenté pour le sixième mois consécutif, grâce à une demande plus importante aux États-Unis et à l'international. Cependant, le risque d'un impact des droits de douane sur l'économie américaine persiste et continue d'inquiéter la FED. Lors de la dernière réunion, celle-ci a décidé de maintenir son taux directeur inchangé, évoquant le risque d'une reprise de l'inflation et d'une croissance plus faible dans les prochains mois. Jerome Powell a déclaré rester attentif aux nouvelles données économiques, alors que le président américain fait pression pour une baisse des taux. Le marché prévoit encore deux baisses de taux d'ici la fin de l'année. Sur les niveaux de taux d'intérêt, aux États-Unis, le taux à 10 ans a baissé de 17 pbs pour atteindre 4,23% sur le mois de juin. Le taux 2 ans a également baissé et termine le mois à 3,72 %, soit -18 pbs par rapport au mois précédent. A l'inverse, en zone euro, on observe une hausse des taux sur le mois de juin. Le Bund allemand finit le mois à 2.60% (+10 pbs). Le taux 10 ans français termine à 3.28% (+12pbs) et le taux italien est stable à 3.48%. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est en hausse de 1.69% à 1.74% fin juin. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en baisse de 2.33% à 2.28% fin juin. Le pétrole WTI est en hausse sur juin de 60.8\$ à 65.1\$ le baril. L'or baisse sur le mois de 3315 \$ à 3307 \$. Enfin, le dollar baisse sur le mois de 1.135 à 1.179 contre euro. Perspectives pour le mois suivant. L'incertitude reste élevée autour de la politique américaine des droits de douane, entraînant une volatilité économique et financière plus élevée. Les banques centrales BCE et FED affichent leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE continue de baisser ses taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Pour la Fed, la situation est moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro mais semble plus tenace aux US. L'environnement devrait rester très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes et les incertitudes autour de la succession de Powell à la tête de la FED. Positions CPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début juillet 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

8.97 (4,00 sur les breakeven US et 4.97 sur les breakeven Euro) contre 8.40 pour l'indice de référence (3.82 sur les breakeven US et 4,59 sur les breakeven Euro)."

## Juillet 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Le mois de juillet a été marqué par une incertitude persistante sur les marchés financiers, accentuée par des tensions commerciales et géopolitiques encore très tendues. L'évènement majeur entre les Etats-Unis et l'Union Européenne est l'accord commercial conclu le 27 juillet 2025. Celui-ci vise à apaiser les tensions commerciales qui avaient marqué les relations entre les deux blocs. Il prévoit notamment un taux de droits de douane fixé à 15% sur certains produits, avec des exemptions spécifiques pour certains secteurs. L'objectif est de faciliter les échanges commerciaux tout en protégeant certains intérêts économiques des deux parties. Présenté comme le plus important jamais réalisé entre les Etats-Unis et l'Union européenne, cet accord marque un tournant dans la politique tarifaire de Donald Trump, qui jusque-là avait imposé des tarifs élevés sur les importations européennes. Il permet de réduire les coûts pour les entreprises des deux côtés de l'Atlantique et de diminuer les tensions sur les marchés mondiaux. Néanmoins, certains dirigeants européens estiment que l'Union Européenne n'a pas fait preuve de suffisamment de fermeté et considèrent que l'accord n'est pas assez favorable à l'UE. En Zone Euro, les derniers chiffres de l'inflation sont rassurants, atteignant 2% en glissement annuel, ce qui est proche de l'objectif initial de la Banque Centrale Européenne. Le marché de l'emploi reste dynamique avec la création de 1.8 million d'emplois et un taux de chômage à 6.2%. La croissance économique de la Zone Euro a progressé de 0.1% au deuxième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. De l'autre côté de l'Atlantique, l'inflation a augmenté à 2.7% contre 2.4% le mois précédent, dépassant les prévisions qui tablaient sur 2.6%. La croissance économique américaine a progressé de 3% en rythme annualisé au deuxième trimestre, en hausse par rapport aux prévisions (2.4%) et après une contraction de 0.5% le trimestre précédent. Ces chiffres ont été influencés par les nouvelles mesures tarifaires mises en place par Donald Trump, qui ont modifié les comportements des consommateurs américains, notamment par une importation massive en anticipation des droits de douane. Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne (BCE) a choisi de maintenir ses taux inchangés lors de sa réunion du 24 juillet, adoptant une posture attentiste. Cette décision reflète des préoccupations similaires à celles des Etats-Unis, notamment concernant les incertitudes liées aux tensions commerciales mondiales et les récentes données économiques. De la même manière, la Fed a maintenu ses taux d'intérêt entre 4,25% et 4,50% pour le cinquième mois consécutif, notamment en raison d'une inflation encore trop élevée et malgré les fortes pressions de Donald Trump en faveur de baisses immédiates. Ainsi, face aux incertitudes économiques, on observe sur le mois de juillet une hausse des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, le taux à 10 ans augmente à 4.37% sur le mois (+15 points de base) et le taux à 2 ans termine juillet à 3.96%, soit +24 pdb par rapport au mois précédent. De la même manière, on observe une hausse des taux en Zone Euro mais plus modérée. Le Bund allemand finit le mois à 2.70% (+9 pdb). Le taux 10 ans français termine à 3.35% (+6 pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.51% (+3 pdb) et 3.28% (+3 pdb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est en hausse de 1.74% à 1.80% fin juillet. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en hausse de 2.28% à 2.39% fin juillet. Le pétrole WTI est en hausse sur juillet de 63.8\$ à 69.3\$ le baril. L'or baisse sur le mois de 3363 \$ à 3349 \$. Enfin, le dollar hausse sur le mois de 1.179 à 1.142 contre euro. Perspectives pour le mois suivant L'incertitude reste élevée autour de la politique américaine des droits de douane, entraînant une volatilité économique et financière plus élevée. Les banques centrales BCE et FED affichent leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE marque une pause dans ses baisses de taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Pour la Fed, la situation est moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'inflation poursuit son ralentissement en zone euro mais semble plus tenace aux US. L'environnement devrait rester très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes et les incertitudes autour de la succession de POWELL à la tête de la FED. Positions CPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début août 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 8.72 (3.93 sur les breakeven US et 4.79 sur les breakeven Euro) contre 8.37 pour l'indice de référence (3.81 sur les breakeven US et 4,56 sur les breakeven Euro)."

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Août 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers L'actualité économique et politique mondiale a été marquée par le sommet entre Donald Trump et Vladimir Poutine, centré sur le conflit en Ukraine. Cette rencontre a ravivé les débats sur les perspectives de négociation et la position américaine vis-à-vis de la Russie, dans un contexte de tensions persistantes et de blocage diplomatique. Parallèlement, la France a traversé une période d'instabilité politique liée au vote du budget à l'Assemblée nationale, avec des tensions accrues au sein de la majorité et une forte pression des marchés sur la trajectoire budgétaire du pays. Cette incertitude est d'autant plus forte que le gouvernement doit affronter un vote de confiance début septembre, scrutin qui déterminera sa capacité à poursuivre ses réformes économiques dans un climat politique fragilisé. En Zone Euro, l'inflation a légèrement rebondi en glissement annuel pour atteindre 2.1% en août, il s'agit de la première fois depuis avril que le niveau d'inflation de la zone euro dépasse l'objectif de 2% visé par la Banque Central Européenne. Le marché de l'emploi demeure dynamique dans la zone euro, avec un taux de chômage qui a reculé de 0.1 point en juillet pour atteindre 6.2%. Dans l'ensemble de l'Union européenne, le taux de chômage a également baissé à 5.9%. Concernant l'activité, l'indice PMI manufacturier de la zone euro ressort à 50.7 en août, en hausse par rapport à juillet (49.8), le plus haut atteint depuis mars 2022. L'indice a signalé une croissance dans six des huit pays étudiés, seuls les Pays-Bas et l'Allemagne ayant enregistré une contraction. Outre-Atlantique, l'inflation est restée stable à 2.7% sur un an, plus faible que les prévisions qui tablaient sur 2.8%, renforçant le scénario d'une prochaine baisse des taux de la Fed. La croissance économique américaine sur le deuxième trimestre a été revue à la hausse avec une croissance annualisé de 3.3%, contre 3% estimé début juillet. Ces chiffres montre une dynamique positive de la croissance américaine, après un début d'année marqué par une contraction de l'activité en raison des incertitudes provoquées par la politique commerciale du président Donald Trump. Dans ce contexte, le marché anticipe que la Banque centrale européenne (BCE) devrait maintenir ses taux inchangés jusqu'à la fin de l'année, les données d'inflation des trois derniers mois s'étant révélées rassurantes. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (Fed) se voit attribuer plus de 80% de probabilité d'abaisser ses taux dès septembre, en raison d'une inflation toujours élevée et sous l'impulsion des pressions exercées par Donald Trump en faveur de baisses rapides. Au vu de la situation économique contrastée des 2 côtés de l'Atlantique, l'évolution des taux sur le mois d'août diverge. Aux États-Unis, le taux à 10 ans finit en baisse à 4.23% sur le mois (-15pbs) et le taux à 2 ans termine à 3.62%, soit -34pbs par rapport au mois précédent. En Zone Euro, le Bund allemand finit le mois à 2.72% (+2pbs) tandis que le taux 10 ans français s'est davantage écarté (+16pbs à 3.51%). Les taux courts ont quant à eux légèrement diminué, avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 1.94% (-2pbs) et le taux français à 2.20% (-1pb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est en baisse de 1.80% à 1.73% fin août. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en légère hausse de 2.39% à 2.41% fin août. Le pétrole WTI est en baisse sur août de 68.2\$ à 64.0\$ le baril. L'or progresse sur le mois de 3349 \$ à 3516 \$. Enfin, le dollar est en baisse sur le mois de 1.142 à 1.169 contre euro. Perspectives pour le mois suivant L'actualité économique reste centrée autour de la politique américaine des droits de douane, entraînant une volatilité économique et financière plus élevée. Les banques centrales BCE et FED affichent leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE marque une pause dans ses baisses de taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Aux US, la FED semble décidée à reprendre ses baisses de taux dès septembre même si la situation est moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'environnement devrait rester très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes, des incertitudes autour de la succession de POWELL à la tête de la FED, et des incertitudes politiques en France. Positions CPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début septembre 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 8.59 (3.88 sur les breakeven US et 4.71 sur les breakeven Euro) contre 8.29 pour l'indice de référence (3.77 sur les breakeven US et 4,51 sur les breakeven Euro)."

## Septembre 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers. Les marchés financiers ont continué d'évoluer dans un climat d'incertitude en septembre, alimenté par des tensions commerciales et géopolitiques. En Zone Euro, l'activité économique poursuit sa progression, comme en témoigne la hausse de l'indice PMI Composite Global à 51.2 (contre 51 le mois précédent). Cette dynamique est principalement portée par le secteur des services, dont l'indice atteint 51.4 en septembre, son plus haut niveau de l'année. Cette croissance s'appuie également

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

en grande partie sur la solide performance de l'Allemagne, qui enregistre sa plus forte expansion depuis mai 2024 avec un indice PMI à 52.4, dépassant largement les prévisions (50.6). A l'inverse, la France connaît un recul de l'activité pour le treizième mois consécutif, avec un indice à 48.4 (contre 49.8 le mois précédent). La France a d'ailleurs retenu l'attention en septembre pour une autre raison : sa situation budgétaire. L'agence de notation Fitch a décidé d'abaisser la note souveraine de la France de AA- à A+. Cette dégradation s'explique par un déficit public toujours trop élevé et des perspectives peu encourageantes, notamment en raison d'une capacité politique limitée à engager une consolidation budgétaire ambitieuse à court terme. En Zone Euro, l'inflation reste stable à 2% en glissement annuel, un niveau conforme à l'objectif de la Banque Centrale Européenne (BCE). L'inflation sous-jacente, qui exclut les éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation, se maintient également à 2.3%, alors que les prévisions anticipaient une légère baisse (-0.1%). De l'autre côté de l'Atlantique, la croissance économique américaine a été révisée à la hausse à +3.8% en rythme annualisé sur le deuxième trimestre après des estimations initiales de 3% puis 3.3%. Toutefois, les économistes anticipent un ralentissement de la croissance d'ici la fin de l'année, en raison notamment de l'affaiblissement du marché du travail. Le dernier rapport sur l'emploi fait état de seulement 22 000 créations de postes en août, accentuant les préoccupations des investisseurs. Le taux de chômage reste stable à 4,3% avec 7.4 millions de demandeurs d'emploi. L'inflation repart à la hausse, atteignant 2.9% contre 2.7% le mois précédent, en ligne avec les prévisions. Il s'agit du taux le plus élevé depuis janvier dernier avec une progression mensuelle de 0.4%. Dans ce contexte, les banques centrales ont adopté des stratégies divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. La BCE a choisi de maintenir ses taux inchangés lors de sa réunion du 11 septembre, adoptant une posture attentiste. Elle estime que la hausse des prix est désormais sous contrôle, mais que la croissance reste fragile. Les marchés anticipent d'ailleurs une possible baisse des taux si la conjoncture ne s'améliore pas. A l'inverse, la FED a annoncé, comme attendu, une baisse de ses taux directeurs de 25 points de base le 17 septembre, les positionnant désormais entre 4.00% et 4.25%. Bien que ce niveau reste nettement supérieur aux attentes du président américain, le directeur de la FED J. Powell, souligne l'importance de préserver son indépendance dans les décisions de sa politique monétaire. Sur les marchés obligataires, les taux souverains ont globalement peu évolué, avec des mouvements contrastés selon les maturités et les pays. Les rendements à 10 ans se replient dans la plupart des pays ; c'est le cas des États-Unis qui terminent le mois à 4.15% (soit -8 points de base par rapport au mois précédent), de l'Espagne à 3.26% (-7 pb), ou encore de l'Allemagne à 2.71% (-1 pb). A l'inverse, la France enregistre une hausse à 3.53% (+2 pb). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est stable à 1.74% fin septembre. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en légère baisse de 2.41% à 2.37% fin septembre. Le pétrole WTI est en baisse sur septembre de 64.0\$ à 62.5\$ le baril. L'or progresse sur le mois de 3516 \$ à 3873 \$. Enfin, le dollar est en baisse sur le mois de 1.169 à 1.173 contre euro. Perspectives pour le mois suivant L'actualité économique reste centrée autour de la politique américaine des droits de douane, entraînant une volatilité économique et financière plus élevée. Les banques centrales BCE et FED affichent leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE marque une pause dans ses baisses de taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Aux US, la FED a baissé ses taux de 25 points de base en septembre même si la situation est moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'environnement devrait rester très volatil du fait de cette dépendance des banques centrales aux données économiques futures, mais aussi, en raison des futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes, des incertitudes autour de la succession de POWELL à la tête de la FED, et des incertitudes politiques en France. Positions CPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début octobre 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 8.75 (4.00 sur les breakeven US et 4.75 sur les breakeven Euro) contre 8.21 pour l'indice de référence (3.73 sur les breakeven US et 4,48 sur les breakeven Euro)."

## Octobre 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers En octobre, la croissance dans la zone euro est restée soutenue, le PMI composite global étant progressé à 52,2 en octobre contre 51,2 en septembre, dépassant la barre des 50,0 indiquant l'absence de changement pour le dixième mois consécutif. La croissance a été portée par les services, où la dernière augmentation de l'activité commerciale a été la plus forte depuis août 2024. Une solide augmentation de la production a été enregistrée en Allemagne, où le rythme de croissance a atteint un plus haut de 29 mois. Contrairement à la tendance générale dans la zone euro, la France a enregistré une quatorzième réduction mensuelle consécutive de la production, la plus forte depuis février. Par ailleurs, la

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

notation souveraine de la France en tant qu'émetteur a connu de mauvais jours auprès de toutes les principales agences de notation en octobre, suite à la dégradation de Fitch le mois précédent. Moody's a maintenu la note globale de la France mais a révisé ses perspectives de « stable » à « négative », tandis que S&P a abaissé sa note de AA- à A+. S&P s'attend à ce que l'objectif de déficit budgétaire général de 5,4 % du PIB soit atteint, mais prévoit des progrès plus lents que prévu dans la consolidation budgétaire dans les années à venir. La dette publique devrait atteindre 121 % du PIB en 2028, contre 112 % à la fin de l'année dernière. L'inflation, pour sa part, reste stable à 2,1 % en glissement annuel, un niveau conforme à l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE). L'inflation sous-jacente, qui exclut les éléments volatils tels que l'énergie et l'alimentation, reste stable à 2,4 %. La BCE a maintenu son taux directeur à 2 % pour le troisième mois consécutif, les décideurs s'attendant à ce que l'inflation reste au niveau de 2 % dans les années à venir. Les risques à la baisse devraient être limités en Europe après un accord commercial avec les États-Unis, mais les effets restent à observer. Alors que la BCE a maintenu son taux directeur à 2,00 %, la Fed a abaissé son taux cible de 25 points de base fin octobre à 3,75 % - 4,00 %. Aux États-Unis, en raison du « Shutdown », les responsables américains ne disposaient pas d'un mois complet de données cruciales sur l'emploi gouvernemental. Les rapports du PIB du troisième trimestre sont désormais en retard et les estimations indiquent un rythme modéré d'activité économique avec une croissance de 2,3 %, mais chaque jour de retard dans la publication des rapports officiels réduit leur fiabilité. La Fed a cependant noté que l'activité économique aux États-Unis s'est développée à un rythme modéré, tandis que l'emploi a ralenti et que le chômage a légèrement augmenté (mais reste globalement bas). La Fed a également noté que l'inflation a augmenté depuis le début de l'année et reste « quelque peu élevée ». L'inflation américaine a augmenté de 0,3 % en septembre, portant le taux d'inflation annuel à 3 %. Les chiffres de l'IPC de base, qui excluent l'alimentation et l'énergie, ont montré une hausse à un taux annuel de 3 %. La majeure partie de cette hausse peut être attribuée à une augmentation de 4,1 % des prix de l'essence. Le président de la Fed, Jerome Powell, a déclaré que les futures décisions sur les taux sont incertaines en vue de la réunion de décembre à venir. Les rendements à 10 ans aux États-Unis sont tombés à un plus bas de 3,95 % en octobre, pour terminer le mois à 4,08 % contre 4,150 % fin septembre. En Europe, les taux ont globalement baissé sur le mois : l'Allemagne à 2,63 % (-8 points de base), les rendements français à 10 ans ont chuté de 11 points de base pour clôturer le mois à 3,42 %, l'Espagne à 3,14 % (-11 points de base). Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est en hausse de 1.74% à 1.76% fin octobre. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est en légère baisse de 2.37% à 2.32% fin octobre. Le pétrole WTI est en légère baisse sur octobre de 62.0\$ à 61.0\$ le baril. L'or progresse sur le mois de 3873 \$ à 3997 \$. Enfin, le dollar est en hausse sur le mois de 1.173 à 1.154 contre euro. Perspectives pour le mois suivant. L'actualité économique est centrée actuellement sur le thème de la résolution du « Shutdown », avec l'absence de données économiques, laissant les marchés dépendants uniquement des nouvelles micro-économiques et des informations relatives aux droits de douanes. Les banques centrales BCE et FED affichent leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE marque une pause dans ses baisses de taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Aux US, la FED a baissé ses taux de 25 points de base en octobre même si la situation est moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'environnement reste flou du fait de ce manque de données économiques pour guider la FED, mais également en raison du futur impact négatif de ce « Shutdown » sur l'économie US, sans oublier les futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes, les incertitudes autour de la succession de POWELL à la tête de la FED, et les incertitudes politiques en France. Positions CPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début novembre 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 8.92 (4.06 sur les breakeven US et 4.86 sur les breakeven Euro) contre 8.12 pour l'indice de référence (3.69 sur les breakeven US et 4,43 sur les breakeven Euro)."

## Novembre 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers. En novembre, les marchés ont globalement stagné par rapport à la dynamique d'octobre. L'activité économique dans la zone euro est restée soutenue, maintenant le rythme de croissance robuste enregistré en octobre - la plus forte expansion depuis plus de deux ans - grâce notamment au secteur des services. L'indice PMI composite mondial s'est établi à 52,4 en novembre, globalement conforme aux attentes du marché. Le secteur des services a enregistré sa plus forte hausse de production en 18 mois, tandis que l'activité manufacturière n'a progressé que marginalement, à son rythme le plus faible depuis les 9 derniers mois. La croissance des nouvelles commandes a faibli dans un contexte de

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

recul de la demande à l'exportation. L'emploi est resté stable, les entreprises se montrant prudentes quant aux embauches. En Allemagne, la croissance s'est poursuivie ce mois-ci mais a montré des signes de ralentissement. L'indice PMI composite allemand a reculé à 52,1 (53,9 en octobre), les secteurs manufacturier et des services perdant tous deux de leur dynamisme. La France a montré des signes de stabilisation après des mois de contraction, l'indice PMI composite passant de 47,4 à 49,9, soutenu par un rebond du secteur des services. L'activité manufacturière française est restée fragile, reculant à 47,8. L'inflation annuelle dans la zone euro devrait s'établir à 2,2 % en novembre, contre 2,1% en octobre, selon une estimation rapide. En France, l'inflation est restée stable à 0,8 % en glissement annuel, signe d'une stabilité des prix persistante, proche de la limite inférieure de la zone de confort de la BCE. La BCE n'est actuellement pas pressée de modifier sa politique monétaire. La BCE ne devrait pas baisser ses taux en décembre, même si elle pourrait envisager de reprendre les discussions sur un assouplissement monétaire en début d'année prochaine. Certains anticipent que la baisse des prix de l'énergie entraînera une inflation inférieure à l'objectif en 2026, mais la BCE relativise généralement la volatilité induite par les prix de l'énergie et se concentre sur le moyen terme. De l'autre côté de l'Atlantique, la paralysie des services gouvernementaux américains, qui a duré 43 jours, devrait avoir un impact modeste mais durable sur le PIB réel (de 0,1% à 0,2%). L'absence de statistiques économiques américaines régulières depuis le mois dernier a accentué l'incertitude, déjà alimentée par un ensemble d'indicateurs disparates et une forte volatilité des politiques. En marge, la demande de main-d'œuvre a continué de fléchir en novembre, même si les licenciements sont restés modérés. L'indice des prix à la consommation (IPC) global a progressé à 3,0 % en glissement annuel en septembre, tandis que l'IPC sous-jacent est resté stable à 3,0 %. Les droits de douane exercent une pression à la hausse sur les prix, bien que l'inflation demeure relativement maîtrisée, notamment grâce à la baisse du coût du logement. La publication du PIB du troisième trimestre a de nouveau été reportée au 19 décembre et devrait encore être retardée. Les pressions sur la consommation aux États-Unis pourraient affecter l'activité économique américaine à mesure que les effets des droits de douane américains se concrétisent. La récente flambée des valorisations boursières - notamment celles des entreprises liées à l'intelligence artificielle - a également ravivé les inquiétudes quant à une possible bulle spéculative, contribuant à la prudence des investisseurs dans d'autres secteurs. La Réserve fédérale a abaissé son taux directeur de 25 points de base pour le ramener à une fourchette de 3,75 % à 4,00 % en octobre. Son président, Jerome Powell, a insisté sur la flexibilité de sa politique monétaire. Après deux baisses de taux consécutives, les marchés anticipent une nouvelle baisse de la Fed en décembre, avec une probabilité de 87%. Les données récentes placent la Fed face à un dilemme quant à son mandat d'équilibrer les risques liés à l'inflation et à l'emploi. Aux États-Unis, le rendement des obligations à 10 ans a baissé de 7 points de base pour s'établir à 4,01%, contre 4,08% fin octobre. Le taux à 10 ans fin novembre ressort en Espagne à 3,16% (+2 points de base), en Allemagne à 2,69% (+6 points de base) et en Italie à 3,40% (+2 points de base). En France, le rendement des obligations à 10 ans a reculé de 1 point de base pour clôturer le mois à 3,41%. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bund à 10 ans est stable à 1.76% fin novembre. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS à 10 ans est en baisse de 2.32% à 2.24% fin novembre. Le pétrole WTI est en baisse sur novembre de 60.6\$ à 58.6\$ le baril. L'or progresse sur le mois de 4029 \$ à 4255 \$. Enfin, le dollar est en baisse sur le mois de 1.154 à 1.160 contre euro. Perspectives pour le mois suivant L'actualité économique a été centrée sur le thème de la résolution du « Shutdown », avec l'absence de données économiques, laissant les marchés dépendants uniquement des nouvelles micro-économiques et des informations relatives aux droits de douanes. Les banques centrales BCE et FED affichent leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE marque une pause dans ses baisses de taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Aux US, la FED avait baissé ses taux de 25 points de base fin octobre même si la situation était moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'environnement reste flou du fait de ce manque de données économiques pour guider la FED, mais également en raison du futur impact négatif de ce « Shutdown » sur l'économie US, sans oublier les futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes, les incertitudes autour de la succession de POWELL à la tête de la FED, et les incertitudes politiques en France. Positions CPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index). Début décembre 2025, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 9.08 (4.28 sur les breakeven US et 4.80 sur les breakeven Euro) contre 8.06 pour l'indice de référence (3.66 sur les breakeven US et 4,41 sur les breakeven Euro)."

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Décembre 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers. En décembre 2025, l'économie américaine concluait un trimestre très chahuté par la paralysie budgétaire d'octobre/novembre et par les retards de publication de plusieurs séries officielles d'indicateurs. Le shutdown de 43 jours, qui a pris fin en novembre, a pesé sur l'activité et sur la disponibilité des données ; le Congressional Budget Office et divers instituts ont estimé des pertes ponctuelles importantes et un impact non totalement récupérable sur le PIB en fin d'année. Malgré ces perturbations, la lecture disponible pour le troisième trimestre (publiée tardivement, le 23 décembre) a montré une croissance robuste à +4,3% en rythme annualisé, mais cette lecture combine plusieurs séries de données et appelle à la prudence quant aux révisions ultérieures. Côté prix et emploi, les chiffres publiés avant et pendant décembre confirmaient un tableau mitigé : l'inflation mesurée par le CPI a ralenti à 2,7% en glissement annuel en novembre, après 3,0% en septembre, tandis que le marché du travail montrait un net ralentissement des embauches avec +64 000 création d'emplois en novembre et un taux de chômage à 4,6%, témoignant d'un « no-hire, no-fire » plus marqué que plus tôt dans l'année. Dans la zone euro, en décembre 2025, l'inflation s'est établie autour de 2,0% selon les estimations publiées, tandis que le marché du travail est resté relativement tendu avec un taux de chômage proche de 6,4 %, malgré de fortes disparités nationales comme par exemple l'Espagne enregistrant les niveaux les plus élevés. Le profil de la demande est contrasté : les services continuent de soutenir la croissance et maintiennent l'indice composite au-dessus du seuil d'expansion (751,9), alors que l'industrie a marqué un net ralentissement, le PMI manufacturier tombant à 48,8 en décembre en raison d'un recul des nouvelles commandes et d'une remontée des pressions sur les coûts. Pour 2026 en zone Euro, les projections convergent vers une lente normalisation de l'inflation et une croissance modeste. L'Eurosystème anticipe une décrue de l'inflation vers environ 1,9% en 2026 et une croissance du PIB autour de 1.2%, portée par les services et par des mesures budgétaires ciblées mais limitée par la faiblesse manufacturière et les risques géopolitiques et énergétiques. Au niveau de la politique monétaire et du sentiment de marché en décembre, la Réserve fédérale a réduit son taux directeur et a abaissé la fourchette cible à 3,50%-3,75 % lors de la réunion du 10 décembre. La décision a été marquée par des débats internes et une forte dépendance aux futures publications de données désormais publiées en rattrapage. Les risques dominants restent l'effet retardé des nouveaux droits de douane sur l'inflation des biens, la fragilisation potentielle de la consommation si l'effet du shutdown et des politiques migratoires perdure, et la concentration des valorisations sur les valeurs liées à l'intelligence artificielle qui entretient des inquiétudes de surchauffe sectorielle. Du côté de la zone euro, la BCE a maintenu sa politique inchangée ; les projections envisagent une nouvelle modération de l'inflation sous-jacente vers l'objectif de 2 % sur la période 2026-2028. Sur les marchés obligataires, aux États-Unis, le rendement des obligations à 10 ans a augmenté de 16 points de base pour s'établir à 4,17%, contre 4,01% fin novembre. En zone euro, le taux à 10 ans fin décembre ressort en Espagne à 3,29% (+12 points de base), en Allemagne à 2,86% (+17 points de base), en Italie à 3,55% (+15 points de base) et en France à 3,56% (+16 points de base). Les rendements des obligations à 2 ans ont affiché la même tendance haussière : 2,12% en Allemagne (+9 points de base), 2,32% en France (+8 points de base), 2,27% en Espagne (+20 points de base) et 2,20% en Italie (+2 points de base). Aux États-Unis, les rendements à 2 ans sont en baisse de 2 points de base, à 3,47 %. Dans ce contexte, l'anticipation d'inflation en zone euro à 10 ans sur le bundi 10 ans est stable à 1.75% fin décembre. Aux États-Unis, l'anticipation d'inflation à 10 ans sur le TIPS 10 ans est stable à 2.25% fin décembre. Le pétrole WTI est en baisse sur décembre de 58.5\$ à 57.4\$ le baril. L'or progresse sur le mois de 4255 \$ à 4341\$. Enfin, le dollar est en baisse sur le mois de 1.160 à 1.175 contre euro. Perspectives pour le mois suivant. L'actualité économique a été centrée sur le thème de la résolution du « Shutdown », avec l'absence de données économiques, laissant les marchés dépendants uniquement des nouvelles micro-économiques et des informations relatives aux droits de douanes. Les banques centrales BCE et FED affichent toujours leur volonté de soutenir les économies dans cet environnement. La BCE marque une pause dans ses baisses de taux avec une inflation européenne autour de sa cible. Aux US, la FED avait baissé ses taux de 25 points de base en décembre même si la situation était moins évidente avec un risque de repricing de l'inflation à la hausse. L'environnement reste flou du fait de ce manque de données économiques pour guider la FED, mais également en raison du futur impact négatif de ce « Shutdown » sur l'économie US, sans oublier les futures décisions de politiques économiques du gouvernement Trump II autour des droits de douanes, et les incertitudes autour de la succession de POWELL à la tête de la FED. Positions CPR Focus Inflation est sur-sensible aux Breakeven Inflation sur le portefeuille par rapport à son indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation EUR Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

& Germany Index). Début janvier 2026, le fonds a une sur-exposition en sensibilité au breakeven sur la zone euro et une légère surexposition en sensibilité au breakeven US, pour un total de 8.57 (3.93 sur les breakeven US et 4.64 sur les breakeven Euro) contre 7.94 pour l'indice de référence (3.60 sur les breakeven US et 4,34 sur les breakeven Euro)."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR FOCUS INFLATION et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Focus Inflation - I en devise EUR : 0,75% / 1,21% avec une Tracking Error de 0,95%
- Part CPR Focus Inflation - P en devise EUR : 0,39% / 1,21% avec une Tracking Error de 1,16%
- Part CPR Focus Inflation - PM en devise EUR : 0,56% / 1,21% avec une Tracking Error de 1,15%
- Part CPR Focus Inflation - R en devise EUR : 0,72% / 1,21% avec une Tracking Error de 1,08%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres                                                | Mouvements ("Devise de comptabilité") |               |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------|
|                                                       | Acquisitions                          | Cessions      |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C | 23 504 302,03                         | 25 128 145,55 |
| UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.875% 15-07-34   | 12 585 410,78                         | 11 961 202,66 |
| DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33   | 7 318 838,66                          | 16 395 024,32 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-36              | 7 509 051,95                          | 8 379 741,35  |
| CPR MONETAIRE ISR Z FCP                               | 5 280 665,67                          | 9 149 585,48  |
| ETAT 3.15% 10/02                                      |                                       | 13 110 219,91 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-32              |                                       | 11 613 967,48 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36              | 2 119 485,46                          | 9 098 297,86  |
| UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 2.125% 15-01-35   | 8 146 161,62                          | 1 924 478,73  |
| UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.75% 15-01-34    | 807 772,74                            | 9 097 947,50  |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

|                                                                        | 31/12/2025 |
|------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP I</b>                                  |            |
| Frais de gestion variables acquis                                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   |            |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    | 25 948,76  |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) | 0,03       |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP P</b>                                  |            |
| Frais de gestion variables acquis                                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   |            |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) |            |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM</b>                                 |            |
| Frais de gestion variables acquis                                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   |            |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) |            |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP R</b>                                  |            |
| Frais de gestion variables acquis                                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)                   |            |
| Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)                    | 6,75       |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2) | 0,00       |

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 208 316 186,75**

- o Change à terme : 155 920 099,42
- o Future : 42 604 269,88
- o Options :
- o Swap : 9 791 817,45

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*)                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                | CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG<br>CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED<br>CREDIT AGRICOLE CIB<br>GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE<br>HSBC FRANCE EX CCF<br>J.P.MORGAN AG FRANCFORT<br>JP MORGAN SECURITIES PLC<br>MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT<br>ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION) |

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments                                                                                                 | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Techniques de gestion efficace</b><br>. Dépôts à terme<br>. Actions<br>. Obligations<br>. OPCVM<br>. Espèces (*) |                                   |
| <b>Total</b>                                                                                                        |                                   |
| <b>Instruments financiers dérivés</b><br>. Dépôts à terme<br>. Actions<br>. Obligations<br>. OPCVM<br>. Espèces     |                                   |
|                                                                                                                     | 2 680 000,00                      |
| <b>Total</b>                                                                                                        | <b>2 680 000,00</b>               |

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels                                                     | Montant en devise du portefeuille |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*)<br>. Autres revenus                                                  |                                   |
| <b>Total des revenus</b>                                                           |                                   |
| . Frais opérationnels directs<br>. Frais opérationnels indirects<br>. Autres frais |                                   |
| <b>Total des frais</b>                                                             |                                   |

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

le 28 juillet 2025 Modification [Risk Indicator (SRI)] : 2 of 7 le 28 juillet 2025 Modification [Risk Indicator (SRI) - CODE ISIN : FR0010838722] : 2 out of 7 (low)

le 28 juillet 2025 Modification [SRI - Risk level - CODE ISIN : FR0010832469] : Risk class 2 out of 7 (low)

le 28 juillet 2025 Modification [SRI - CODE ISIN : FR0013462520] : Risk class 2 out of 7 (low)

le 28 juillet 2025 Modification [SRI risk class - CODE ISIN : FR0013294659] : 2 out of 7 (low)

le 28 juillet 2025 Modification [Product duration - CODE ISIN : FR0013294659] : The duration of the product is indefinite.

le 28 juillet 2025 Modification [Description of the net asset value - CODE ISIN : FR0013294659] : The net asset value of the product is available on [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

le 28 juillet 2025 Modification [Redemption terms - CODE ISIN : FR0013294659] : Please refer to the CPR Focus Inflation prospectus for more details regarding redemptions. A redemption capping mechanism (known as "Gates") may be implemented by the management company. The operating procedures are described in the Prospectus.

le 28 juillet 2025 Modification [Target audience - CODE ISIN : FR0013294659] : This product is intended for investors who have a basic knowledge and/or limited or no experience in investing in funds.

le 28 juillet 2025 Modification [Indicateur de risque (SRI)] : 2 sur 7

le 28 juillet 2025 Modification [Indicateur de risque (SRI) - CODE ISIN : FR0010838722] : 2 sur 7 (basse)

le 28 juillet 2025 Modification [SRI - Niveau de risque - CODE ISIN : FR0010832469] : Classe de risque 2 sur 7 (basse)

le 28 juillet 2025 Modification [SRI - CODE ISIN : FR0013462520] : Classe de risque 2 sur 7 (basse)

le 28 juillet 2025 Modification [Classe de risque SRI - CODE ISIN : FR0013294659] : 2 sur 7 (basse)

le 28 juillet 2025 Modification [Durée du produit - CODE ISIN : FR0013294659] : La durée du produit est Indéterminée.

le 28 juillet 2025 Modification [Libellé de la valeur liquidative - CODE ISIN : FR0013294659] : La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

le 28 juillet 2025 Modification [Modalités de rachat - CODE ISIN : FR0013294659] : Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

le 28 juillet 2025 Modification [Public visé - CODE ISIN : FR0013294659] : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds

## Informations spécifiques

### Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

### Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) Télécopie : 01-53-15-70-70.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

### Calcul du risque global

Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :

- Méthode VaR relative.
- Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
- L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
- La profondeur d'historique est de 1 an, 251 scénarios et va du 31/12/2024 au 31/12/2025
- VAR 95 :
  - Maximum : 1.13
  - Minimum : 0.58
  - Moyenne : 0.94
- VAR 99 :
  - Maximum : 1.26
  - Minimum : 0,50
  - Moyenne : 0.96
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 460,47%.

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

### Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Politique de Rémunérations

#### 1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères Investissement Responsable dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes Investissement Responsable d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 31 janvier 2025, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2024 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2025, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

## **1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (174 bénéficiaires<sup>1</sup>) s'est élevé à 24 973 618 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 15 660 843 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 9 312 775 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 3 470 710 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (11 bénéficiaires), 4 219 970 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (12 bénéficiaires).

## **1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

---

<sup>1</sup> Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2025

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

### *Critères quantitatifs :*

- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans,
- Performance en fonction du risque basée sur Ratio d'Information / Ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Investissement Responsable :
  - Respecter la politique « beat the benchmark » de l'Investissement Responsable,
  - Délivrer de l'alpha tout en respectant les objectifs Investissement Responsable des fonds (basés sur le rating d'Amundi),
  - Dans le contexte des nouvelles politiques d'exclusion, désinvestir selon le calendrier, lorsqu'il y a lieu,
  - Contribuer au développement de l'offre Net Zéro

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante Investissement Responsable dans les actions commerciales
- Investissement Responsable :
  - Respect de la politique Investissement Responsable,
  - Intégration de l'Investissement Responsable dans les processus d'investissement,
  - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
  - Aptitude à concilier la combinaison rendement et Investissement Responsable (rendement / risque ajusté de l'Investissement Responsable),
  - Intégration de la composante Investissement Responsable dans l'engagement des clients.

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères quantitatifs :*

- Collecte nette, notamment pour les produits Investissement Responsable
- Revenus
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Investissement Responsable :
  - Nombre d'actions commerciales par an, et capacité à présenter l'offre Investissement Responsable, notamment en matière de prospection,
  - Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net Zéro

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation / développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

- Esprit d'entreprise
- Investissement Responsable :
  - Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques, l'expertise et les solutions Investissement Responsable d'Amundi,
  - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
  - Accompagnement des clients dans le nouveau contexte SFDR.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif  
l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition

## **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

- CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 17 000 entreprises dans le monde<sup>2</sup>, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, CPR AM a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité<sup>3</sup>. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

<sup>2</sup> Sources CPR AM Décembre 2025

<sup>3</sup> Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable de CPR AM disponible sur le site [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Pour les produits passifs, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG<sup>4</sup> :

- Pour les produits passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de CPR AM.

- Pour les produits passifs non ESG : Le devoir et l'obligation réglementaire en matière de gestion passive consistent à répliquer le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille doit respecter l'objectif contractuel de délivrer une exposition passive conforme à l'indice répliqué. Les fonds indiciels/ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent donc pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation. Toutefois, pour les titres exclus de l'univers d'investissement actif de CPR AM, en raison de l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion, mais qui peuvent être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent conduire à un vote contre la décharge du conseil d'administration ou de la direction, ou contre la réélection du président et de certains administrateurs.

Pour les fonds à formule, l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion diffère également selon leur qualification ESG ou non ESG :

Les fonds à formule ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de CPR AM.

Les fonds à formule non ESG n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles réglementaires<sup>5</sup>.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions<sup>6</sup>,
- armes chimiques et biologiques<sup>7</sup>,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies<sup>8</sup>.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique<sup>9</sup>,
- pétrole, gaz et combustibles consommables<sup>10</sup>
- tabac

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

---

<sup>4</sup> Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion de CPR AM veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable de CPR AM

<sup>5</sup> Veuillez-vous référer au champ d'application de la politique d'exclusion présentée annexe 9.1.

<sup>6</sup> Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

<sup>7</sup> Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

<sup>8</sup> Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

<sup>9</sup> Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

<sup>10</sup> Tels que définis par la classification GICS® (Global Industry Classification Standard)

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

CPR AM exclut :

- Les entreprises minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique avec un statut autorisé et qui sont en phase de construction.
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, avec une trajectoire de transition insuffisante<sup>11</sup>.

- Pétrole, gaz et combustibles consommables

Une exclusion peut être appliquée si la due diligence effectuée conclut que l'émetteur dépasse significativement la trajectoire d'intensité carbone opérationnelle, sans mesure corrective crédible.

Plus précisément, cela s'applique aux :

Entreprises dont l'intensité carbone opérationnelle est incompatible avec la trajectoire de réduction moyenne globale fixée par le scénario NZE de l'AIE, soit une réduction de 50 % d'ici 2030, à la date d'application (sur la base d'une réduction linéaire moyenne).

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non-conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. CPR AM applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

CPR AM exclut les entreprises dont l'activité liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% de leur chiffre d'affaires. Cela concerne les sables bitumineux, les schistes bitumineux (gisements riches en kérogène), le pétrole de schiste, le gaz de schiste, les gisements de charbon et le méthane de houille.

- Tabac

CPR AM pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles CPR AM applique une gestion discrétionnaire.

CPR AM exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

- Armes à uranium appauvri

Les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, CPR AM exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri.

<sup>11</sup> CPR AM effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles CPR AM a toute discrétion.

- Armement nucléaire

CPR AM limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

CPR AM exclut les émetteurs qui remplissent au moins une des conditions suivantes :

- Emetteurs impliqués dans la production, la vente ou au stockage d'armes nucléaires des états n'ayant pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou des états signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN ;
- Emetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires ;
- Emetteurs qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de la production ou la vente d'armes nucléaires, à l'exception des revenus provenant de composants à double usage ainsi que des plateformes de lancement.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives\* (au sens du Règlement UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

*\*Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

**Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

# CPR FOCUS INFLATION

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

Aux porteurs de parts du FCP CPR FOCUS INFLATION,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR FOCUS INFLATION constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 02 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS



Jean-Marc LECAT

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Comptes annuels

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

| Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR                                | 31/12/2025           | 31/12/2024            |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations corporelles nettes</b>                       |                      |                       |
| <b>Titres financiers</b>                                        |                      |                       |
| <b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>                        |                      |                       |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  |                      |                       |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              |                      |                       |
| <b>Obligations convertibles en actions (B)</b>                  |                      |                       |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  |                      |                       |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              |                      |                       |
| <b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>                    | <b>39 168 240,28</b> | <b>107 946 170,15</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                  | 39 168 240,28        | 107 946 170,15        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé              |                      |                       |
| <b>Titres de créances (D)</b>                                   |                      |                       |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                   |                      |                       |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé               |                      |                       |
| <b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>            | <b>2 604 155,93</b>  | <b>7 920 540,61</b>   |
| OPCVM                                                           | 2 604 155,93         | 7 920 540,61          |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne |                      |                       |
| Autres OPC et fonds d'investissements                           |                      |                       |
| <b>Dépôts (F)</b>                                               |                      |                       |
| <b>Instruments financiers à terme (G)</b>                       | <b>3 248 605,92</b>  | <b>10 432 678,20</b>  |
| <b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>                    |                      |                       |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension  |                      |                       |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie           |                      |                       |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés            |                      |                       |
| Titres financiers empruntés                                     |                      |                       |
| Titres financiers donnés en pension                             |                      |                       |
| Autres opérations temporaires                                   |                      |                       |
| <b>Prêts (I) (*)</b>                                            |                      |                       |
| <b>Autres actifs éligibles (J)</b>                              |                      |                       |
| <b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>    | <b>45 021 002,13</b> | <b>126 299 388,96</b> |
| <b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>                  | <b>1 740 172,99</b>  | <b>3 124 654,29</b>   |
| <b>Comptes financiers</b>                                       | <b>795 236,92</b>    | <b>2 124 676,97</b>   |
| <b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>     | <b>2 535 409,91</b>  | <b>5 249 331,26</b>   |
| <b>Total de l'actif I+II</b>                                    | <b>47 556 412,04</b> | <b>131 548 720,22</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

| Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR                          | 31/12/2025           | 31/12/2024            |
|------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres :</b>                                  |                      |                       |
| Capital                                                    | 43 115 339,61        | 117 265 338,07        |
| Report à nouveau sur revenu net                            |                      |                       |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes |                      |                       |
| Résultat net de l'exercice                                 | 243 891,98           | 4 113 204,54          |
| <b>Capitaux propres I</b>                                  | <b>43 359 231,59</b> | <b>121 378 542,61</b> |
| <b>Passifs de financement II (*)</b>                       |                      |                       |
| <b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>   | <b>43 359 231,59</b> | <b>121 378 542,61</b> |
| <b>Passifs éligibles :</b>                                 |                      |                       |
| <b>Instruments financiers (A)</b>                          |                      |                       |
| Opérations de cession sur instruments financiers           |                      |                       |
| Opérations temporaires sur titres financiers               |                      |                       |
| <b>Instruments financiers à terme (B)</b>                  | <b>1 437 110,80</b>  | <b>3 862 040,35</b>   |
| <b>Emprunts (C) (*)</b>                                    |                      |                       |
| <b>Autres passifs éligibles (D)</b>                        |                      |                       |
| <b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>        | <b>1 437 110,80</b>  | <b>3 862 040,35</b>   |
| <b>Autres passifs :</b>                                    |                      |                       |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs                     | 2 760 069,65         | 6 308 137,26          |
| Concours bancaires                                         |                      |                       |
| <b>Sous-total autres passifs IV</b>                        | <b>2 760 069,65</b>  | <b>6 308 137,26</b>   |
| <b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>                         | <b>47 556 412,04</b> | <b>131 548 720,22</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

| Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR                                                     | 31/12/2025           | 31/12/2024           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Revenus financiers nets</b>                                                              |                      |                      |
| <b>Produits sur opérations financières :</b>                                                |                      |                      |
| Produits sur actions                                                                        |                      |                      |
| Produits sur obligations                                                                    | 1 069 981,19         | 945 976,59           |
| Produits sur titres de créances                                                             |                      |                      |
| Produits sur parts d'OPC                                                                    |                      |                      |
| Produits sur instruments financiers à terme                                                 | 437 113,84           |                      |
| Produits sur opérations temporaires sur titres                                              |                      |                      |
| Produits sur prêts et créances                                                              |                      |                      |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles                                             |                      |                      |
| Autres produits financiers                                                                  | 100 904,42           | 282 329,85           |
| <b>Sous-total produits sur opérations financières</b>                                       | <b>1 607 999,45</b>  | <b>1 228 306,44</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières :</b>                                                 |                      |                      |
| Charges sur opérations financières                                                          |                      |                      |
| Charges sur instruments financiers à terme                                                  |                      |                      |
| Charges sur opérations temporaires sur titres                                               |                      |                      |
| Charges sur emprunts                                                                        |                      |                      |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles                                              |                      |                      |
| Charges sur passifs de financement                                                          |                      |                      |
| Autres charges financières                                                                  | -170 494,89          | -266 435,81          |
| <b>Sous-total charges sur opérations financières</b>                                        | <b>-170 494,89</b>   | <b>-266 435,81</b>   |
| <b>Total revenus financiers nets (A)</b>                                                    | <b>1 437 504,56</b>  | <b>961 870,63</b>    |
| <b>Autres produits :</b>                                                                    |                      |                      |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC                                      |                      |                      |
| Versements en garantie de capital ou de performance                                         |                      |                      |
| Autres produits                                                                             |                      |                      |
| <b>Autres charges :</b>                                                                     |                      |                      |
| Frais de gestion de la société de gestion                                                   | -511 605,60          | -582 478,03          |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement                                 |                      |                      |
| Impôts et taxes                                                                             |                      |                      |
| Autres charges                                                                              |                      |                      |
| <b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>                                     | <b>-511 605,60</b>   | <b>-582 478,03</b>   |
| <b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>                     | <b>925 898,96</b>    | <b>379 392,60</b>    |
| <b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>                                    | <b>-610 291,66</b>   | <b>-83 079,45</b>    |
| <b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>                                                    | <b>315 607,30</b>    | <b>296 313,15</b>    |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>              |                      |                      |
| Plus ou moins-values réalisées                                                              | 5 697 061,27         | -2 297 951,09        |
| Frais de transactions externes et frais de cession                                          | -80 108,07           | -40 307,97           |
| Frais de recherche                                                                          |                      |                      |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs                               |                      |                      |
| Indemnités d'assurance perçues                                                              |                      |                      |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus                                   |                      |                      |
| <b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b> | <b>5 616 953,20</b>  | <b>-2 338 259,06</b> |
| <b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>                        | <b>-3 776 123,36</b> | <b>-4 460,50</b>     |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>                                     | <b>1 840 829,84</b>  | <b>-2 342 719,56</b> |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

| Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR                                                             | 31/12/2025           | 31/12/2024          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| <b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>                       |                      |                     |
| Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles | -5 600 295,75        | 6 097 615,07        |
| Ecarts de change sur les comptes financiers en devises                                              | -92 722,05           | 115 703,36          |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir                                      |                      |                     |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs                                       |                      |                     |
| <b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>           | <b>-5 693 017,80</b> | <b>6 213 318,43</b> |
| <b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>                                 | <b>3 780 472,64</b>  | <b>-53 707,48</b>   |
| <b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>                                             | <b>-1 912 545,16</b> | <b>6 159 610,95</b> |
| <b>Acomptes :</b>                                                                                   |                      |                     |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)                                         |                      |                     |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)                |                      |                     |
| <b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>                                      |                      |                     |
| <b>Impôt sur le résultat V (*)</b>                                                                  |                      |                     |
| <b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>                                                           | <b>243 891,98</b>    | <b>4 113 204,54</b> |

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## Annexes aux comptes annuels

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a. Stratégie et profil de gestion

Le fonds cherche à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée par les marchés américains et européens et pour ce faire a pour objectif de surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

|                                                         | 31/12/2021            | 30/12/2022            | 29/12/2023            | 31/12/2024            | 31/12/2025           |
|---------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Actif net Global en EUR</b>                          | <b>392 172 987,87</b> | <b>397 073 283,66</b> | <b>119 921 272,65</b> | <b>121 378 542,61</b> | <b>43 359 231,59</b> |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP I en EUR</b>            |                       |                       |                       |                       |                      |
| Actif net                                               | 367 616 647,03        | 357 402 410,32        | 96 435 252,91         | 106 954 746,90        | 28 992 782,19        |
| Nombre de titres                                        | 2 450 330,715         | 2 233 743,087         | 597 433,317           | 639 880,698           | 172 170,109          |
| Valeur liquidative unitaire                             | 150,02                | 160,00                | 161,41                | 167,14                | 168,39               |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 1,67                  | 15,38                 | 3,38                  | -3,22                 | 7,14                 |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | 0,13                  | 0,34                  | 2,07                  | 0,47                  | 1,41                 |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP P en EUR</b>            |                       |                       |                       |                       |                      |
| Actif net                                               | 22 812 476,88         | 37 711 972,65         | 22 566 555,23         | 13 785 486,09         | 13 751 511,80        |
| Nombre de titres                                        | 324 363,886           | 504 465,363           | 300 207,566           | 177 750,169           | 176 630,268          |
| Valeur liquidative unitaire                             | 70,32                 | 74,75                 | 75,16                 | 77,55                 | 77,85                |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 0,78                  | 7,20                  | 1,58                  | -1,49                 | 3,31                 |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | -0,14                 | -0,08                 | 0,71                  | -0,05                 | 0,38                 |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM en EUR</b>           |                       |                       |                       |                       |                      |
| Actif net                                               | 2 249,23              | 2 394,98              | 2 411,59              | 2 491,86              | 2 505,92             |
| Nombre de titres                                        | 21,000                | 21,000                | 21,000                | 21,000                | 21,000               |
| Valeur liquidative unitaire                             | 107,10                | 114,04                | 114,83                | 118,66                | 119,32               |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 1,20                  | 10,98                 | 2,42                  | -2,28                 | 5,06                 |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | 0,05                  | 0,06                  | 1,26                  | 0,09                  | 0,78                 |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP R en EUR</b>            |                       |                       |                       |                       |                      |
| Actif net                                               | 1 741 614,73          | 1 956 505,71          | 917 052,92            | 635 817,76            | 612 431,68           |
| Nombre de titres                                        | 17 338,024            | 18 263,804            | 8 485,556             | 5 683,409             | 5 435,553            |
| Valeur liquidative unitaire                             | 100,45                | 107,12                | 108,07                | 111,87                | 112,67               |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 1,12                  | 10,30                 | 2,26                  | -2,15                 | 4,78                 |
| Capitalisation unitaire sur revenu                      | 0,09                  | 0,22                  | 1,39                  | 0,28                  | 0,90                 |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les swaps d'inflation sont considérés comme des produits de taux, en conséquence sont présentés à la rubrique « autres » du tableau 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN ».

#### **Exposition des positions Hors-Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, y compris les frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats), à l'exception des frais de transactions.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...).

Les frais de gestion indirects recouvrent les commissions et frais de gestion indirects supportés par le FCP (ces frais sont présents lorsque le FCP investit plus de 20% de son actif en parts et/ou actions d'OPC).

A ces frais de gestion, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

| N° | Frais facturés au FCP (1)                                  | Assiette  | Taux annuel / Barème                                                                                                                               |
|----|------------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Frais de gestion financière                                | Actif net | <u>Part P</u> : 0,95% TTC maximum<br><u>Part I</u> : 0,35% TTC maximum<br><u>Part R</u> : 0,35% TTC maximum<br><u>Part PM</u> : 0,65 % TTC maximum |
| 2  | Frais de fonctionnement et autres services <sup>(2)</sup>  | Actif net | <u>Part P, R et PM</u> : 0,17% TTC<br><u>Part I</u> : 0,12% TTC                                                                                    |
| 3  | Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)  | Actif net | Non significatif                                                                                                                                   |
| 4  | Commissions de mouvement perçues par la société de gestion | N/A       | N/A                                                                                                                                                |
| 5  | ■ Commission de surperformance                             | Actif net | <u>Part P, Part I, Part R<sup>(3)</sup> et PM (4)</u> :<br>20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence                  |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

*(1) Les coûts suivants pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus :*

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCP ou à une procédure pour faire valoir un droit
- Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents

*(2) Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessus peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion. (3) Le premier prélèvement des frais de gestion variables pour la part R pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2018.*

*(4) Le premier prélèvement des frais de gestion variables pour la part PM pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2021.*

## Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ... )
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

## Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après l'« Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index)

Ainsi, à compter du 01/01/2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 31/12/2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sousperformance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission De surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquis à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

## Swing pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds. Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s)                         | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Part CPR FOCUS INFLATION FCP P  | Capitalisation               | Capitalisation                                        |
| Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM | Capitalisation               | Capitalisation                                        |
| Part CPR FOCUS INFLATION FCP R  | Capitalisation               | Capitalisation                                        |
| Part CPR FOCUS INFLATION FCP I  | Capitalisation               | Capitalisation                                        |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

| Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR                     | 31/12/2025            | 31/12/2024            |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres début d'exercice</b>                                         | <b>121 378 542,61</b> | <b>119 921 272,65</b> |
| <b>Flux de l'exercice :</b>                                                      |                       |                       |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 53 467 861,92         | 78 684 299,53         |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)              | -132 337 007,30       | -81 481 481,54        |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation                       | 925 898,96            | 379 392,60            |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation            | 5 616 953,20          | -2 338 259,06         |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation      | -5 693 017,80         | 6 213 318,43          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets                            |                       |                       |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes   |                       |                       |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes                    |                       |                       |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets                          |                       |                       |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes |                       |                       |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes                  |                       |                       |
| Autres éléments                                                                  |                       |                       |
| <b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>                          | <b>43 359 231,59</b>  | <b>121 378 542,61</b> |

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

|                                                       | En parts     | En montant      |
|-------------------------------------------------------|--------------|-----------------|
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP I</b>                 |              |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 292 344,413  | 49 759 381,85   |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -760 055,002 | -128 516 869,24 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -467 710,589 | -78 757 487,39  |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 172 170,109  |                 |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP P</b>                 |              |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 37 012,202   | 2 909 615,21    |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -38 132,103  | -2 991 986,08   |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -1 119,901   | -82 370,87      |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 176 630,268  |                 |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM</b>                |              |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    |              |                 |
| Parts rachetées durant l'exercice                     |              |                 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   |              |                 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 21,000       |                 |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP R</b>                 |              |                 |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 7 059,521    | 798 864,86      |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -7 307,377   | -828 151,98     |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -247,856     | -29 287,12      |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 5 435,553    |                 |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

|                                                                                                                                                                                 | En montant |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP I</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP P</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises |            |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP R</b><br>Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises<br>Commissions de souscription acquises<br>Commissions de rachat acquises  |            |

## B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

| Libellé de la part<br>Code ISIN               | Affectation des<br>revenus nets | Affectation des<br>plus ou moins-<br>values nettes<br>réalisées | Devise<br>de<br>la part | Actif net par part | Nombre de<br>parts | Valeur<br>liquidative |
|-----------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| CPR FOCUS<br>INFLATION FCP I<br>FR0010838722  | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                     | 28 992 782,19      | 172 170,109        | 168,39                |
| CPR FOCUS<br>INFLATION FCP P<br>FR0010832469  | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                     | 13 751 511,80      | 176 630,268        | 77,85                 |
| CPR FOCUS<br>INFLATION FCP PM<br>FR0013462520 | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                     | 2 505,92           | 21,000             | 119,32                |
| CPR FOCUS<br>INFLATION FCP R<br>FR0013294659  | Capitalisation                  | Capitalisation                                                  | EUR                     | 612 431,68         | 5 435,553          | 112,67                |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| Montants exprimés en milliers EUR                | Exposition | Ventilation des expositions significatives par pays |        |        |        |        |
|--------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
|                                                  |            | Pays 1                                              | Pays 2 | Pays 3 | Pays 4 | Pays 5 |
|                                                  | +/-        | +/-                                                 | +/-    | +/-    | +/-    | +/-    |
| <b>Actif</b>                                     |            |                                                     |        |        |        |        |
| Actions et valeurs assimilées                    |            |                                                     |        |        |        |        |
| Opérations temporaires sur titres                |            |                                                     |        |        |        |        |
| <b>Passif</b>                                    |            |                                                     |        |        |        |        |
| Opérations de cession sur instruments financiers |            |                                                     |        |        |        |        |
| Opérations temporaires sur titres                |            |                                                     |        |        |        |        |
| <b>Hors-bilan</b>                                |            |                                                     |        |        |        |        |
| Futures                                          |            | NA                                                  | NA     | NA     | NA     | NA     |
| Options                                          |            | NA                                                  | NA     | NA     | NA     | NA     |
| Swaps                                            |            | NA                                                  | NA     | NA     | NA     | NA     |
| Autres instruments financiers                    |            | NA                                                  | NA     | NA     | NA     | NA     |
| <b>Total</b>                                     |            |                                                     |        |        |        |        |

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition | Décomposition de l'exposition par maturité |            |         | Décomposition par niveau de deltas |          |
|-----------------------------------|------------|--------------------------------------------|------------|---------|------------------------------------|----------|
|                                   |            | <= 1 an                                    | 1<X<=5 ans | > 5 ans | <= 0,6                             | 0,6<X<=1 |
| <b>Total</b>                      |            |                                            |            |         |                                    |          |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

| Montants exprimés en milliers EUR                | Exposition<br><br>+/- | Ventilation des expositions par type de taux |                                       |                        |                                               |
|--------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------|
|                                                  |                       | Taux fixe<br><br>+/-                         | Taux variable ou révisable<br><br>+/- | Taux indexé<br><br>+/- | Autre ou sans contrepartie de taux<br><br>+/- |
| <b>Actif</b>                                     |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Dépôts                                           |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Obligations                                      | 39 168,24             | 287,56                                       |                                       | 38 880,68              |                                               |
| Titres de créances                               |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations temporaires sur titres                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Comptes financiers                               | 795,24                |                                              |                                       |                        | 795,24                                        |
| <b>Passif</b>                                    |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Opérations temporaires sur titres                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Emprunts                                         |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Comptes financiers                               |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                       |                                              |                                       |                        |                                               |
| Futures                                          | NA                    | -42 604,27                                   |                                       |                        |                                               |
| Options                                          | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| Swaps                                            | NA                    | -9 791,82                                    |                                       |                        | 9 791,82                                      |
| Autres instruments financiers                    | NA                    |                                              |                                       |                        |                                               |
| <b>Total</b>                                     |                       | <b>-52 108,53</b>                            |                                       | <b>38 880,68</b>       | <b>10 587,06</b>                              |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

| Montants exprimés en milliers EUR                | [0 - 3 mois]<br>(*)<br>+/- | ]3 - 6 mois]<br>(*)<br>+/- | ]6 - 12 mois]<br>(*)<br>+/- | ]1 - 3 ans]<br>(*)<br>+/- | ]3 - 5 ans]<br>(*)<br>+/- | ]5 - 10 ans]<br>(*)<br>+/- | >10 ans<br>(*)<br>+/- |
|--------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Dépôts                                           |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Obligations                                      | 184,74                     | 102,82                     |                             |                           |                           | 27 098,19                  | 11 782,49             |
| Titres de créances                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations temporaires sur titres                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Comptes financiers                               | 795,24                     |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Passif</b>                                    |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Opérations temporaires sur titres                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Emprunts                                         |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Comptes financiers                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Futures                                          |                            |                            |                             |                           |                           | -42 604,27                 |                       |
| Options                                          |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| Swaps                                            |                            |                            |                             | -7 663,16                 |                           |                            | -2 128,66             |
| Autres instruments                               |                            |                            |                             |                           |                           |                            |                       |
| <b>Total</b>                                     | <b>979,98</b>              | <b>102,82</b>              |                             | <b>-7 663,16</b>          |                           | <b>-15 506,08</b>          | <b>9 653,83</b>       |

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## C1e. Exposition directe sur le marché des devises

| Montants exprimés en milliers EUR                | Devise 1<br>USD<br>+/- | Devise 2<br>GBP<br>+/- | Devise 3<br>JPY<br>+/- | Devise 4<br>+/- | Devise N<br>+/- |
|--------------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Actif</b>                                     |                        |                        |                        |                 |                 |
| Dépôts                                           |                        |                        |                        |                 |                 |
| Actions et valeurs assimilées                    |                        |                        |                        |                 |                 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 16 032,57              |                        |                        |                 |                 |
| Titres de créances                               |                        |                        |                        |                 |                 |
| Opérations temporaires sur titres                |                        |                        |                        |                 |                 |
| Créances                                         | 403,63                 |                        |                        |                 |                 |
| Comptes financiers                               | 444,88                 |                        |                        |                 |                 |
| <b>Passif</b>                                    |                        |                        |                        |                 |                 |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                        |                        |                        |                 |                 |
| Opérations temporaires sur titres                |                        |                        |                        |                 |                 |
| Emprunts                                         |                        |                        |                        |                 |                 |
| Dettes                                           |                        |                        |                        |                 |                 |
| Comptes financiers                               |                        |                        |                        |                 |                 |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                        |                        |                        |                 |                 |
| Devises à recevoir                               | 68 013,70              |                        |                        |                 |                 |
| Devises à livrer                                 | -86 315,51             |                        |                        |                 |                 |
| Futures options swaps                            | 1 351,20               |                        |                        |                 |                 |
| Autres opérations                                |                        |                        |                        |                 |                 |
| <b>Total</b>                                     | <b>-69,53</b>          |                        |                        |                 |                 |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

| Montants exprimés en milliers EUR                | Invest. Grade<br>+/- | Non Invest. Grade<br>+/- | Non notés<br>+/- |
|--------------------------------------------------|----------------------|--------------------------|------------------|
| <b>Actif</b>                                     |                      |                          |                  |
| Obligations convertibles en actions              |                      |                          |                  |
| Obligations et valeurs assimilées                | 39 168,24            |                          |                  |
| Titres de créances                               |                      |                          |                  |
| Opérations temporaires sur titres                |                      |                          |                  |
| <b>Passif</b>                                    |                      |                          |                  |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                      |                          |                  |
| Opérations temporaires sur titres                |                      |                          |                  |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                      |                          |                  |
| Dérivés de crédits                               |                      |                          |                  |
| <b>Solde net</b>                                 | <b>39 168,24</b>     |                          |                  |

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)              | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>                  |                                            |                                          |
| Dépôts                                                         |                                            |                                          |
| Instruments financiers à terme non compensés                   |                                            |                                          |
| CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED                               | 1 021,84                                   |                                          |
| CREDIT AGRICOLE CIB                                            | 75,69                                      |                                          |
| HSBC FRANCE EX CCF                                             | 14,16                                      |                                          |
| JP MORGAN SECURITIES PLC                                       | 329,36                                     |                                          |
| MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT                           | 1 501,73                                   |                                          |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension |                                            |                                          |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie          |                                            |                                          |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés           |                                            |                                          |
| Titres financiers empruntés                                    |                                            |                                          |
| Titres reçus en garantie                                       |                                            |                                          |
| Titres financiers donnés en pension                            |                                            |                                          |
| Créances                                                       |                                            |                                          |
| Collatéral espèces                                             |                                            |                                          |
| J.P.MORGAN AG FRANCFORT                                        | 580,00                                     |                                          |
| ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)                                | 280,00                                     |                                          |
| Dépôt de garantie espèces versé                                |                                            |                                          |
| <b>Opérations figurant au passif du bilan</b>                  |                                            |                                          |
| Dettes représentatives des titres donnés en pension            |                                            |                                          |
| Instruments financiers à terme non compensés                   |                                            |                                          |
| GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE                                   |                                            | 13,27                                    |
| ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)                                |                                            | 245,11                                   |
| J.P.MORGAN AG FRANCFORT                                        |                                            | 803,31                                   |
| CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG                             |                                            | 69,47                                    |
| Dettes                                                         |                                            |                                          |
| Collatéral espèces                                             |                                            |                                          |
| CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG                             |                                            | 990,00                                   |
| MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)                             |                                            | 1 690,00                                 |

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

|                                         | Nature de débit/crédit        | 31/12/2025           |
|-----------------------------------------|-------------------------------|----------------------|
| <b>Créances</b>                         |                               |                      |
|                                         | Dépôts de garantie en espèces | 880 172,99           |
|                                         | Collatéraux                   | 860 000,00           |
| <b>Total des créances</b>               |                               | <b>1 740 172,99</b>  |
| <b>Dettes</b>                           |                               |                      |
|                                         | Frais de gestion fixe         | 21 178,58            |
|                                         | Frais de gestion variable     | 25 955,51            |
|                                         | Collatéraux                   | 2 680 000,00         |
|                                         | Autres dettes                 | 32 935,56            |
| <b>Total des dettes</b>                 |                               | <b>2 760 069,65</b>  |
| <b>Total des créances et des dettes</b> |                               | <b>-1 019 896,66</b> |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

|                                                        | 31/12/2025 |
|--------------------------------------------------------|------------|
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP I</b>                  |            |
| Commissions de garantie                                |            |
| Frais de gestion fixes                                 | 378 725,01 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,42       |
| Frais de gestion variables provisionnés                |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00       |
| Frais de gestion variables acquis                      | 25 948,76  |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,03       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |            |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP P</b>                  |            |
| Commissions de garantie                                |            |
| Frais de gestion fixes                                 | 103 357,78 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,79       |
| Frais de gestion variables provisionnés                |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00       |
| Frais de gestion variables acquis                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |            |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM</b>                 |            |
| Commissions de garantie                                |            |
| Frais de gestion fixes                                 | 15,80      |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,63       |
| Frais de gestion variables provisionnés                |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00       |
| Frais de gestion variables acquis                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |            |
| <b>Part CPR FOCUS INFLATION FCP R</b>                  |            |
| Commissions de garantie                                |            |
| Frais de gestion fixes                                 | 3 551,50   |
| Pourcentage de frais de gestion fixes                  | 0,47       |
| Frais de gestion variables provisionnés                |            |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00       |
| Frais de gestion variables acquis                      | 6,75       |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis       | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                     |            |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## D3. Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 31/12/2025 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Garanties reçues<br>- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan<br>Garanties données<br>- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine<br>Engagements de financement reçus mais non encore tirés<br>Engagements de financement donnés mais non encore tirés<br>Autres engagements hors bilan |            |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |            |

## D4. Autres informations

### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                                                   | 31/12/2025 |
|---------------------------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée<br>Titres empruntés |            |

### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                                               | 31/12/2025          |
|-----------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                                                       |                     |
| Obligations                       |              |                                                       |                     |
| TCN                               |              |                                                       |                     |
| OPC                               |              |                                                       | 2 604 155,93        |
|                                   | FR0014005XL2 | AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C | 2 161 105,58        |
|                                   | FR0014006HA6 | CPR MONETAIRE ISR Z FCP                               | 443 050,35          |
| Instruments financiers à terme    |              |                                                       |                     |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                                                       | <b>2 604 155,93</b> |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets               | 31/12/2025        | 31/12/2024        |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Revenus nets</b><br>Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice | <b>315 607,30</b> | <b>296 313,15</b> |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter</b><br>Report à nouveau                    | <b>315 607,30</b> | <b>296 313,15</b> |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                             | <b>315 607,30</b> | <b>296 313,15</b> |

### Part CPR FOCUS INFLATION FCP I

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                                                                                                                                                                   | 31/12/2025        | 31/12/2024        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Revenus nets</b><br>Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                                                                                                                                                 | <b>243 140,68</b> | <b>305 163,44</b> |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b><br>Report à nouveau                                                                                                                                                                   | <b>243 140,68</b> | <b>305 163,44</b> |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                                                                                                                                                                                 | <b>243 140,68</b> | <b>305 163,44</b> |
| <b>Affectation :</b><br>Distribution<br>Report à nouveau du revenu de l'exercice<br>Capitalisation                                                                                                                                 | 243 140,68        | 305 163,44        |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                       | <b>243 140,68</b> | <b>305 163,44</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b><br>Montant unitaire<br>Crédits d'impôt totaux<br>Crédits d'impôt unitaires                                                                                                       |                   |                   |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b><br>Nombre de parts<br>Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes<br>Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu |                   |                   |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Part CPR FOCUS INFLATION FCP P

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025       | 31/12/2024        |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>67 505,83</b> | <b>-10 456,25</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                  |                   |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>67 505,83</b> | <b>-10 456,25</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                  |                   |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>67 505,83</b> | <b>-10 456,25</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                  |                   |
| Distribution                                                                     |                  |                   |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                  |                   |
| Capitalisation                                                                   | 67 505,83        | -10 456,25        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>67 505,83</b> | <b>-10 456,25</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                  |                   |
| Montant unitaire                                                                 |                  |                   |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                  |                   |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                  |                   |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                  |                   |
| Nombre de parts                                                                  |                  |                   |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                  |                   |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                  |                   |

## Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025   | 31/12/2024  |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>16,45</b> | <b>1,95</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |              |             |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>16,45</b> | <b>1,95</b> |
| Report à nouveau                                                                 |              |             |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>16,45</b> | <b>1,95</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |              |             |
| Distribution                                                                     |              |             |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |              |             |
| Capitalisation                                                                   | 16,45        | 1,95        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>16,45</b> | <b>1,95</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |              |             |
| Montant unitaire                                                                 |              |             |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |              |             |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |              |             |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |              |             |
| Nombre de parts                                                                  |              |             |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |              |             |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |              |             |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Part CPR FOCUS INFLATION FCP R

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets                 | 31/12/2025      | 31/12/2024      |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Revenus nets</b>                                                              | <b>4 944,34</b> | <b>1 604,01</b> |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)                      |                 |                 |
| <b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>                                     | <b>4 944,34</b> | <b>1 604,01</b> |
| Report à nouveau                                                                 |                 |                 |
| <b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>                               | <b>4 944,34</b> | <b>1 604,01</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                             |                 |                 |
| Distribution                                                                     |                 |                 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice                                         |                 |                 |
| Capitalisation                                                                   | 4 944,34        | 1 604,01        |
| <b>Total</b>                                                                     | <b>4 944,34</b> | <b>1 604,01</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                |                 |                 |
| Montant unitaire                                                                 |                 |                 |
| Crédits d'impôt totaux                                                           |                 |                 |
| Crédits d'impôt unitaires                                                        |                 |                 |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de parts                                                                  |                 |                 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes              |                 |                 |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu                             |                 |                 |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025          | 31/12/2024           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>1 840 829,84</b> | <b>-2 342 719,56</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice         |                     |                      |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>                                   | <b>1 840 829,84</b> | <b>-2 342 719,56</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                     |                      |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>1 840 829,84</b> | <b>-2 342 719,56</b> |

## Part CPR FOCUS INFLATION FCP I

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025          | 31/12/2024           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>1 229 827,33</b> | <b>-2 064 370,07</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                     |                      |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>1 229 827,33</b> | <b>-2 064 370,07</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                     |                      |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>1 229 827,33</b> | <b>-2 064 370,07</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                     |                      |
| Distribution                                                                              |                     |                      |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                     |                      |
| Capitalisation                                                                            | 1 229 827,33        | -2 064 370,07        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>1 229 827,33</b> | <b>-2 064 370,07</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                     |                      |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                     |                      |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                     |                      |
| Nombre de parts                                                                           |                     |                      |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                     |                      |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Part CPR FOCUS INFLATION FCP P

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025        | 31/12/2024         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>584 903,69</b> | <b>-266 028,32</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                   |                    |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>584 903,69</b> | <b>-266 028,32</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                   |                    |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>584 903,69</b> | <b>-266 028,32</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                   |                    |
| Distribution                                                                              |                   |                    |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                   |                    |
| Capitalisation                                                                            | 584 903,69        | -266 028,32        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>584 903,69</b> | <b>-266 028,32</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                   |                    |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                   |                    |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                   |                    |
| Nombre de parts                                                                           |                   |                    |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                   |                    |

## Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025    | 31/12/2024    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>106,43</b> | <b>-48,00</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |               |               |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>106,43</b> | <b>-48,00</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |               |               |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>106,43</b> | <b>-48,00</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |               |               |
| Distribution                                                                              |               |               |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |               |               |
| Capitalisation                                                                            | 106,43        | -48,00        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>106,43</b> | <b>-48,00</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |               |               |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |               |               |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |               |               |
| Nombre de parts                                                                           |               |               |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |               |               |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Part CPR FOCUS INFLATION FCP R

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2025       | 31/12/2024        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>                                | <b>25 992,39</b> | <b>-12 273,17</b> |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)     |                  |                   |
| <b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>                              | <b>25 992,39</b> | <b>-12 273,17</b> |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées                         |                  |                   |
| <b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>                   | <b>25 992,39</b> | <b>-12 273,17</b> |
| <b>Affectation :</b>                                                                      |                  |                   |
| Distribution                                                                              |                  |                   |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes                                |                  |                   |
| Capitalisation                                                                            | 25 992,39        | -12 273,17        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>25 992,39</b> | <b>-12 273,17</b> |
| <b>* Information relative aux acomptes versés</b>                                         |                  |                   |
| Acomptes unitaires versés                                                                 |                  |                   |
| <b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>          |                  |                   |
| Nombre de parts                                                                           |                  |                   |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes                       |                  |                   |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)                                      | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                                                |        |                     | <b>39 168 240,28</b> | <b>90,33</b> |
| <b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b> |        |                     | <b>39 168 240,28</b> | <b>90,33</b> |
| <b>Services aux collectivités</b>                                                       |        |                     | <b>39 168 240,28</b> | <b>90,33</b> |
| DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33                                     | EUR    | 4 250 000           | 4 959 516,28         | 11,44        |
| ETAT 3.15% 10/02                                                                        | EUR    | 950 000             | 1 718 748,72         | 3,96         |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-36                                                | EUR    | 5 260 000           | 5 053 910,94         | 11,66        |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-36                                                | EUR    | 5 500 000           | 5 894 507,19         | 13,59        |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-26                                                | EUR    | 100 000             | 99 696,00            | 0,23         |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.6% 25-07-34                                                | EUR    | 4 300 000           | 4 472 392,44         | 10,31        |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25-04-26                                                | EUR    | 100 000             | 102 822,76           | 0,24         |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.8% 15-05-36                                         | EUR    | 800 000             | 834 069,24           | 1,92         |
| UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-32                                     | USD    | 500 000             | 457 380,71           | 1,05         |
| UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.375% 15-07-33                                     | USD    | 1 150 000           | 1 030 365,66         | 2,38         |
| UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.75% 15-01-34                                      | USD    | 4 300 000           | 3 889 096,80         | 8,97         |
| UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.875% 15-07-34                                     | USD    | 4 950 000           | 4 430 642,98         | 10,22        |
| UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 2.125% 15-01-35                                     | USD    | 6 800 000           | 6 140 044,39         | 14,16        |
| UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.375% 31-01-26                                         | USD    | 100 000             | 85 046,17            | 0,20         |
| <b>TITRES D'OPC</b>                                                                     |        |                     | <b>2 604 155,93</b>  | <b>6,01</b>  |
| <b>OPCVM</b>                                                                            |        |                     | <b>2 604 155,93</b>  | <b>6,01</b>  |
| <b>Gestion collective</b>                                                               |        |                     | <b>2 604 155,93</b>  | <b>6,01</b>  |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C                                   | EUR    | 19,739              | 2 161 105,58         | 4,99         |
| CPR MONETAIRE ISR Z FCP                                                                 | EUR    | 20,139              | 443 050,35           | 1,02         |
| <b>Total</b>                                                                            |        |                     | <b>41 772 396,21</b> | <b>96,34</b> |

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération   | Valeur actuelle présentée au bilan |                      | Montant de l'exposition (*) |                       |                      |                        |
|--------------------|------------------------------------|----------------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------|
|                    | Actif                              | Passif               | Devises à recevoir (+)      |                       | Devises à livrer (-) |                        |
|                    |                                    |                      | Devise                      | Montant (*)           | Devise               | Montant (*)            |
| A USD EUR 08/01/26 |                                    | -14 349,45           | USD                         | 1 013 096,83          | EUR                  | -1 027 446,28          |
| A USD EUR 08/01/26 |                                    | -30 181,66           | USD                         | 2 536 998,78          | EUR                  | -2 567 180,44          |
| A USD EUR 08/01/26 |                                    | -19 785,66           | USD                         | 2 298 623,05          | EUR                  | -2 318 408,71          |
| A USD EUR 08/01/26 |                                    | -245 110,56          | USD                         | 12 974 450,12         | EUR                  | -13 219 560,68         |
| A USD EUR 08/01/26 | 697,95                             |                      | USD                         | 246 889,14            | EUR                  | -246 191,19            |
| A USD EUR 08/01/26 |                                    | -22 430,22           | USD                         | 3 745 904,23          | EUR                  | -3 768 334,45          |
| A USD EUR 08/01/26 |                                    | -766 530,85          | USD                         | 40 864 409,82         | EUR                  | -41 630 940,67         |
| A USD EUR 08/01/26 |                                    | -19 502,62           | USD                         | 1 941 059,47          | EUR                  | -1 960 562,09          |
| A USD EUR 08/01/26 |                                    | -13 269,51           | USD                         | 2 392 270,66          | EUR                  | -2 405 540,17          |
| V USD EUR 08/01/26 | 792 652,40                         |                      | EUR                         | 41 682 602,47         | USD                  | -40 889 950,07         |
| V USD EUR 08/01/26 | 75 690,73                          |                      | EUR                         | 4 136 591,46          | USD                  | -4 060 900,73          |
| V USD EUR 08/01/26 | 709 072,67                         |                      | EUR                         | 41 188 347,18         | USD                  | -40 479 274,51         |
| V USD EUR 08/01/26 | 13 460,66                          |                      | EUR                         | 898 856,21            | USD                  | -885 395,55            |
| <b>Total</b>       | <b>1 591 574,41</b>                | <b>-1 131 160,53</b> |                             | <b>155 920 099,42</b> |                      | <b>-155 459 685,54</b> |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>                 |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| EURO BTP 0326                | -9                  | 4 230,00                           |        | -1 081 620,00               |
| EURO BUND 0326               | -36                 | 34 920,00                          |        | -4 592 520,00               |
| EURO-OAT 0326                | -169                | 111 540,00                         |        | -20 379 710,00              |
| US 10Y ULT 0326              | -169                | 155 139,11                         |        | -16 550 419,88              |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     | <b>305 829,11</b>                  |        | <b>-42 604 269,88</b>       |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>                 |                     | <b>305 829,11</b>                  |        | <b>-42 604 269,88</b>       |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>                 |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>                 |                     |                                    |        |                             |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

| Nature d'engagements         | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan |        | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
|                              |                     | Actif                              | Passif | +/-                         |
| <b>1. Futures</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 1.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>2. Options</b>            |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 2.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>3. Swaps</b>              |                     |                                    |        |                             |
| 2.137/US CPI AI NSA          | 2 128 655,97        | 329 358,36                         |        | 2 128 655,97                |
| 2.236 US CPI AI NSA          | 7 663 161,48        | 1 021 844,04                       |        | 7 663 161,48                |
| <b>Sous-total 3.</b>         |                     | <b>1 351 202,40</b>                |        | <b>9 791 817,45</b>         |
| <b>4. Autres instruments</b> |                     |                                    |        |                             |
| <b>Sous-total 4.</b>         |                     |                                    |        |                             |
| <b>Total</b>                 |                     | <b>1 351 202,40</b>                |        | <b>9 791 817,45</b>         |

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## E5. Synthèse de l'inventaire

|                                                                                      | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)                          | 41 772 396,21                      |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :               |                                    |
| Total opérations à terme de devises                                                  | 460 413,88                         |
| Total instruments financiers à terme - actions                                       |                                    |
| Total instruments financiers à terme - taux                                          | 305 829,11                         |
| Total instruments financiers à terme - change                                        |                                    |
| Total instruments financiers à terme - crédit                                        |                                    |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions                            | 1 351 202,40                       |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises |                                    |
| Autres actifs (+)                                                                    | 2 535 409,91                       |
| Autres passifs (-)                                                                   | -3 066 019,92                      |
| Passifs de financement (-)                                                           |                                    |
| <b>Total = actif net</b>                                                             | <b>43 359 231,59</b>               |

| Libellé de la part              | Devise de la part | Nombre de parts | Valeur liquidative |
|---------------------------------|-------------------|-----------------|--------------------|
| Part CPR FOCUS INFLATION FCP I  | EUR               | 172 170,109     | 168,39             |
| Part CPR FOCUS INFLATION FCP P  | EUR               | 176 630,268     | 77,85              |
| Part CPR FOCUS INFLATION FCP PM | EUR               | 21,000          | 119,32             |
| Part CPR FOCUS INFLATION FCP R  | EUR               | 5 435,553       | 112,67             |

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## **Annexe(s)**

**Produit**

# CPR Focus Inflation - P

**Société de gestion :** CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

**FR0010832469 - Devise :** EUR

**Site Internet de la société de gestion :** [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/07/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Focus Inflation, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Focus Inflation, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée sur les marchés mondiaux (principalement zone euro et Etats-Unis) tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux.

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre [+5;+ 15]. L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée. Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.

Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur les marchés, ce entraînera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite est élevée. Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par zones géographiques et par maturité seront réalisés en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.

Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des Etats des pays de l'OCDE, libellés dans des devises des Etats des pays de l'OCDE, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro et/ou des Etats-Unis libellés en euro ou en US Dollar. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Le risque de change par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.

Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation et la répartition du portefeuille par zones géographiques et par segment de maturité pourra s'écarter de celle de l'indicateur de référence.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2;+2].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://ihsmarkit.com>

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Focus Inflation.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Focus Inflation.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 3 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 810               | €7 970             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -21,9%               | -7,3%              |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €8 780               | €8 040             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -12,2%               | -7,0%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 020              | €10 250            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 0,2%                 | 0,8%               |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €11 310              | €12 540            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 13,1%                | 7,8%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 3 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €190                 | €384                |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 1,9%                 | 1,3%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,09% avant déduction des coûts et de 0,83% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Si vous sortez après 1 an |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                 | Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Jusqu'à 100 EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation</b> | 0,79% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 78,21 EUR                 |
| <b>Coûts de transaction</b>                                           | 0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 6,66 EUR                  |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                           |
| <b>Commissions aux résultats</b>                                      | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 5,74 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** Supérieure à 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

## Produit

# CPR Focus Inflation - I

**Société de gestion :** CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010838722 - Devise : EUR

**Site Internet de la société de gestion :** [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/07/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Focus Inflation, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Focus Inflation, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée sur les marchés mondiaux (principalement zone euro et Etats-Unis) tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux.

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre [+5;+ 15]. L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée. Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.

Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur les marchés, ce entraînera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite est élevée. Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par zones géographiques et par maturité seront réalisés en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.

Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des Etats des pays de l'OCDE, libellés dans des devises des Etats des pays de l'OCDE, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro et/ou des Etats-Unis libellés en euro ou en US Dollar. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Le risque de change par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.

Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation et la répartition du portefeuille par zones géographiques et par segment de maturité pourra s'écarter de celle de l'indicateur de référence.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2;+2].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://ihsmarkit.com>

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Focus Inflation.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Focus Inflation.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 3 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 810               | €7 970             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -21,9%               | -7,3%              |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €8 820               | €8 170             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -11,8%               | -6,5%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 050              | €10 390            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 0,5%                 | 1,3%               |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €11 340              | €12 680            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 13,4%                | 8,2%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 3 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €158                 | €284                |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 1,6%                 | 0,9%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,22% avant déduction des coûts et de 1,28% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Si vous sortez après 1 an |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                 | Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Jusqu'à 100 EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation</b> | 0,42% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 41,58 EUR                 |
| <b>Coûts de transaction</b>                                           | 0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 6,66 EUR                  |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                           |
| <b>Commissions aux résultats</b>                                      | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 10,10 EUR                 |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** Supérieure à 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

**Produit**

# CPR Focus Inflation - R

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013294659 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/07/2025.

**En quoi consiste ce produit ?**

**Type :** Parts de CPR Focus Inflation, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Focus Inflation, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée sur les marchés mondiaux (principalement zone euro et Etats-Unis) tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux.

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre [+5;+ 15]. L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée. Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.

Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur les marchés, ce entraînera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite est élevée. Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par zones géographiques et par maturité seront réalisés en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.

Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des Etats des pays de l'OCDE, libellés dans des devises des Etats des pays de l'OCDE, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro et/ou des Etats-Unis libellés en euro ou en US Dollar. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Le risque de change par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.

Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation et la répartition du portefeuille par zones géographiques et par segment de maturité pourra s'écarter de celle de l'indicateur de référence.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2;+2].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://ihsmarkit.com>

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Focus Inflation.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Focus Inflation.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 3 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 810               | €7 970             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -21,9%               | -7,3%              |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €8 820               | €8 170             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -11,8%               | -6,5%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 060              | €10 400            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 0,6%                 | 1,3%               |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €11 340              | €12 690            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 13,4%                | 8,3%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 3 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €157                 | €282                |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 1,6%                 | 0,9%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,25% avant déduction des coûts et de 1,32% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Si vous sortez après 1 an |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                 | Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Jusqu'à 100 EUR           |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation</b> | 0,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 46,53 EUR                 |
| <b>Coûts de transaction</b>                                           | 0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 6,66 EUR                  |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                           |
| <b>Commissions aux résultats</b>                                      | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 4,26 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** Supérieure à 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

## Produit

# CPR Focus Inflation - PM

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013462520 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/07/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Focus Inflation, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du produit est indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Focus Inflation, vous investissez dans un portefeuille obligataire qui vise à bénéficier de la hausse de l'inflation anticipée sur les marchés mondiaux (principalement zone euro et Etats-Unis) tout en se couvrant d'une éventuelle hausse des taux.

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice composite 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mettra en place une gestion active en achetant des obligations indexées sur l'inflation tout en vendant des taux nominaux. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments dérivés. Cette stratégie pourra également être réalisée via dérivés inflation. Ainsi, le pilotage de la sensibilité à l'inflation implicite s'effectuera à l'intérieur d'une fourchette comprise entre [+5;+ 15]. L'inflation implicite est l'écart de rendement entre les taux nominaux et les taux réels (d'un même émetteur et sur une même maturité) et reflète les anticipations d'inflation du marché sur une maturité donnée. Une position sur l'inflation implicite correspond à la détention d'une obligation indexée sur l'inflation couverte en taux nominal sur la même maturité et sur le même émetteur ou via une stratégie identique réalisée via instruments dérivés inflation.

Votre fonds cherche à bénéficier d'une hausse de l'inflation anticipée. En revanche, si l'inflation anticipée (inflation implicite) baisse sur les marchés, ce entraînera une baisse de la valeur liquidative, d'autant plus forte que la sensibilité à l'inflation implicite est élevée. Les choix d'allocation des expositions à l'inflation par zones géographiques et par maturité seront réalisés en fonction des prévisions de marché de l'équipe de gestion et de critères techniques.

Le FCP est investi en produits de taux, notamment en obligations indexées sur l'inflation émises ou garanties par des Etats des pays de l'OCDE, libellés dans des devises des Etats des pays de l'OCDE, de toute maturité et en titres d'Etat de la zone euro et/ou des Etats-Unis libellés en euro ou en US Dollar. Le FCP détiendra des titres appartenant à la catégorie "Investment Grade" au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Le risque de change par rapport à l'Euro sera systématiquement couvert.

Le niveau d'exposition du portefeuille à l'inflation et la répartition du portefeuille par zones géographiques et par segment de maturité pourra s'écarter de celle de l'indicateur de référence.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2;+2].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://ihsmarkit.com>

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpram.com](http://www.cpram.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Focus Inflation.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Focus Inflation.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans |                                                                                                               |                      |                    |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| Investissement 10 000 EUR                             |                                                                                                               |                      |                    |
| Scénarios                                             |                                                                                                               | Si vous sortez après |                    |
|                                                       |                                                                                                               | 1 an                 | Supérieure à 3 ans |
| Minimum                                               | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                      |                    |
| Scénario de tensions                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 100               | €7 260             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -29,0%               | -10,1%             |
| Scénario défavorable                                  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €7 960               | €7 360             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -20,4%               | -9,7%              |
| Scénario intermédiaire                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €9 130               | €9 360             |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | -8,7%                | -2,2%              |
| Scénario favorable                                    | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | €10 300              | €11 480            |
|                                                       | Rendement annuel moyen                                                                                        | 3,0%                 | 4,7%               |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR            |                      |                     |
|--------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Scénarios                            | Si vous sortez après |                     |
|                                      | 1 an                 | Supérieure à 3 ans* |
| <b>Coûts totaux</b>                  | €1 071               | €1 225              |
| <b>Incidence des coûts annuels**</b> | 10,8%                | 4,3%                |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,12% avant déduction des coûts et de -2,18% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Si vous sortez après 1 an |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                 | Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Jusqu'à 1 000 EUR         |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                           |
| <b>Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation</b> | 0,67% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 60,30 EUR                 |
| <b>Coûts de transaction</b>                                           | 0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 6,05 EUR                  |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                           |
| <b>Commissions aux résultats</b>                                      | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : 50% Markit iBoxx USD breakeven 10-Year Inflation (EUR) Hedged + 50% iBoxx EUR Breakeven 10 year Inflation France & Germany Index. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><b>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.</b> | 5,40 EUR                  |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée :** Supérieure à 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres :** les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Focus Inflation pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Informations complémentaires suisses (non révisées)

## Informations destinées aux investisseurs suisses

L'attention des investisseurs en Suisse est attirée sur les informations suivantes :

Le fonds a été autorisé à l'offre publique en Suisse.

### CORRESPONDANTS EN SUISSE

- Le Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA,  
35 Route de Signy  
CH -1260 NYON
- Le Service de paiement en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse  
35 Route de Signy  
CH – 1260 NYON

### LIEU OÙ LES DOCUMENTS DÉTERMINANTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Le prospectus et la feuille d'information de base (ou document équivalent), le règlement, la liste des achats et des ventes ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

### PUBLICATIONS

Les publications concernant le FCP sont effectuées en Suisse sur la plateforme électronique :

[www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

Les prix d'émission et de rachat ou la Valeur Nette d'Inventaire, avec une note indiquant « à l'exclusion des commissions », de toutes les catégories de parts sont publiés à chaque émission et rachat de parts sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). Les prix sont publiés quotidiennement sur la plateforme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

# OPCVM CPR FOCUS INFLATION

## Publication

Les publications concernant les placements collectifs étrangers ont lieu sur la plateforme électronique [www.funinfo.com](http://www.funinfo.com). Les prix d'émission et de rachats, respectivement de la valeur d'inventaire avec la mention « commissions non comprises » de toutes les classes de parts sont publiés lors de chaque émission et de chaque rachat de parts dans la plateforme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). Les prix sont publiés quotidiennement.

### CPR FOCUS INFLATION Performance nette (%)

|                                   | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021  |
|-----------------------------------|------|------|------|------|-------|
| <b>CPR FOCUS INFLATION FCP I</b>  | 0,75 | 3,55 | 0,88 | 6,65 | 10,23 |
| <b>BENCHMARK EUR</b>              | 1,21 | 3,12 | 1,39 | 7,01 | 9,04  |
| <b>CPR FOCUS INFLATION FCP P</b>  | 0,39 | 3,18 | 0,55 | 6,30 | 9,88  |
| <b>BENCHMARK EUR</b>              | 1,21 | 3,12 | 1,39 | 7,01 | 9,04  |
| <b>CPR FOCUS INFLATION FCP PM</b> | 0,56 | 3,34 | 0,69 | 6,48 | 10,17 |
| <b>BENCHMARK EUR</b>              | 1,21 | 3,12 | 1,39 | 7,01 | 9,04  |
| <b>CPR FOCUS INFLATION FCP R</b>  | 0,72 | 3,52 | 0,89 | 6,64 | 10,24 |
| <b>BENCHMARK EUR</b>              | 1,21 | 3,12 | 1,39 | 7,01 | 9,04  |

*Conformément au prospectus, les performances sont calculées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle du mois d'arrêté. La performance du Fonds est présentée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion*

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

*Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat de chaque action.*

## Total expense ratio

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER\* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

| Parts                                 | I             | P             | PM           | R            |
|---------------------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|
| Isin                                  | FR0010838722  | FR0010832469  | FR0013462520 | FR0013294659 |
| Charges d'exploitation                | 404 673,77    | 103 357,78    | 15,80        | 3 558,25     |
| Fortune moyenne du fonds              | 90 684 902,00 | 13 095 175,56 | 2 525,72     | 754 455,80   |
| <b>TER</b>                            | <b>0,44%</b>  | <b>0,78%</b>  | <b>0,62%</b> | <b>0,47%</b> |
| Commission de surperformance          | 25 948,76     | 0,00          | 0,00         | 6,75         |
| Fortune moyenne du fonds              | 90 684 902,00 | 13 095 175,56 | 2 525,72     | 754 455,80   |
| <b>TER de surperformance</b>          | <b>0,02%</b>  | <b>0,00%</b>  | <b>0,00%</b> | <b>0,00%</b> |
| Frais de fonctionnement et de gestion | <b>0,42%</b>  | <b>0,78%</b>  | <b>0,62%</b> | <b>0,47%</b> |

Changement taux de frais de gestion sur la période : néant.

\* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

\*\* Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.